

Vx Adr. p11 p27

ISSN 0246-3474

GWENNA DA

Journal Nationaliste Breton

AVRIL - MAI 1991

numéro 84

Imperator Caesar Divus Maximilianus
Pius Felix Augustus



MAXIMILIEN, notre dernier Duc

15^F

SOMMAIRE

MAXIMILIEN, NOTRE DERNIER DUC (11) par Yann BOUESSEL du BOURG	Page 3 / 6
A PROPOS DU GOLFE par Roger BOUQUAY	6
GWERZ YANN-VARI PERROT / LA GWERZE DE YANN-VARI PERROT par Yann BOUESSEL du BOURG	7
LETTRE DU C.U.A.B. par Jean CEVAER	8
LIVRES par Yann BOUESSEL du BOURG	9 / 13
CELLE QUI BAPTISA UNE PRUNE : LA REINE CLAUDE par Edith PERENNOU	15 / 17
CINEMA : "DANSE AVEC LES LOUPS" par Thierry GWIGOREL	17 / 18
INTERVIEW DE YANN FOUERE par Yann BOUESSEL du BOURG	19 / 22
LA GUERRE DU DROIT par Thierry GWIGOREL	23 / 26
Illustrations : Yseult LE MAHO.	

" G W E N N - H A - D U " se veut un journal de combat et de rassemblement de
TOUS LES BRETONS.

" G W E N N - H A - D U " n'entend pas se substituer aux autres journaux
bretons qui ont tous leur raison d'être.

" G W E N N - H A - D U " veut simplement GROUPEL et ENTRAÎNER TOUTES LES
BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques
de l'Emsav, en collaboration avec tous, SANS EXCLU-
SIVE, POUR UNE DÉFENSE complète, cohérente et plus
efficace DU PEUPLE BRETON.

• • •

" G W E N N - H A - D U " - Parution bimestrielle (ISSN 0246 3474).
- Abonnement annuel (6 N's) : 120 Francs - Hors Europe par Avion : 140 Francs. -
Directeur : J. LE MAHO, 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS.

MAXIMILIEN, NOTRE DERNIER DUC (11)

Que s'est-il passé entre ces deux dates ? Comment peut-on s'expliquer un si brusque revirement, après une si grande détermination ? Ici l'Histoire se tait, comme si on en avait arraché quelques pages.

Deux thèses s'affrontent en vérité.

Il est hors de doute que la plus grande partie de l'Europe chrétienne, et Maximilien lui-même, le Pape et l'Empereur ont cru que, pour contraindre la Duchesse-Reine à la prendre pour époux, le roi de France l'aurait enlevée alors qu'elle était en route vers l'Autriche et conduite de force au château de Langeais où elle aurait été violente, ce qui n'apparaît nullement impensable à considérer les mœurs de l'époque et celles des "trois maudits" en particulier.

A l'appui de cette thèse, des documents, et d'abord la plainte déchirante d'Anne elle-même :

"Faut-il que je soye infortunée d'être amenée à prendre mariage d'un homme qui m'a si maltraitée ! Faut-il que je soye contrainte et me départir de ce que j'ai promis et passé ! Et toy, Maximilien, tu n'a pas fait ton devoir en mon endroit, ni de coeur de prince que tu as, m'ayant laissée en proye."

Texte, il est vrai ambigu, et qui peut être diversement interprété.

Dans un manifeste en latin envoyé à tous les souverains de l'Europe, Maximilien accuse formellement Charles VIII d'avoir usé de violence pour obliger Anne de Bretagne à l'épouser.

Le Pape, Innocent VIII, pourtant lui-même personnage peu regardant et assez corrompu, s'émot et ne donna de dispense de consanguinité (Charles et Anne étaient parents au quatrième degré) qu'à la condition qu'il n'y ait pas eu de rapt préalable : "Dummodo dicta, illustrissima Anne, propter hoc rapti non fuerit." (*9)

Le "rapt" de la Duchesse-Reine devait soulever, à travers tous les Etats allemands, de l'Alsace à l'Autriche, une vague d'indignation populaire et donner naissance à un véritable cycle de ballades germaniques qui chantent la lamentable destinée de la "Demoiselle de Bretagne", cri de réprobation de tout un peuple :

"Das Frelein von Britania
Nannest du mir wider recht..."
("Tu m'as ravi contre toute justice la Demoiselle de Bretagne...")

"Frankreich gedenk was du hast dan ..."
("Souviens-toi, ô France de ce que tu as fait.
Ton roi a ravi son épouse
Sur elle il n'avait aucun droit
Ce fut une exécration honte...") (*10)

L'indignation des poètes allemands devait survivre à Maximilien le 23 Février 1525, 34 ans après le drame du château de Langeais, François Ier, roi de France que Claude la fille de la reine Anne avait été contrainte d'épouser, était vaincu et fait prisonnier à Pavie par l'Empereur Charles Quint, petit-fils de Maximilien, et ex-fiancé spolié lui aussi, de Claude. On vit dans cet événement une punition de la justice divine.

"Mich dünkt es sei izund gerochen
Das Frelein von Britania
Got het uns Geben sig alde !"
("Il me semble qu'elle soit bien vengée aujourd'hui la Demoiselle de Bretagne. Car Dieu nous a donné la victoire.") (*10)

Parallèlement à la tradition allemande, il existe en Haute-Bretagne également une traduction dont le Marquis de l'Estourbillon a recueilli les échos. Une légende du Pays de la Mée qu'il entendit souvent dans son enfance : "Au cours d'une chasse, la Duchesse s'est arrêtée quelques instants pour invoquer sa patronne dans la chapelle de Sainte Anne de Pontrioux en Conquereuil, sur les bords du Don, lorsqu'une troupe de soldats français, cachés dans les bois de Pontrioux s'empara de sa personne malgré les efforts de ses écuyers et l'emmène à Châteaubriant où les attendait le roi de France. C'est ainsi conclut la légende, que nous fut volée notre bonne Duchesse." (*10)

Une deuxième version des faits c'est que, pressée de tous côtés par son entourage et pour sauver son peuple menacé d'extermination complète, Anne finit par consentir à se sacrifier et se rendit à Langeais de son plein gré.

Faux problème d'ailleurs car, même si elle n'eut pas à subir des violences physiques de la part du valois, il y eût incontestablement viol moral et ce "mariage" de Langeais dépâché dans le secret et dans la nuit à l'écart des routes, derrière un écran de troupes ennemies à toutes les allures d'un mauvais coup perpétré dans l'ombre.

Quelle ne dut pas être son agonie. A côté de cet époux prestigieux qu'elle était contrainte d'abandonner, qu'offrait à "cette princesse la plus accomplie de l'Europe, à cette jeune fille qui lisait le grec et le latin et rédigeait à 11 ans l'histoire de la patrie", ce Valois dégénéré.



Maximilien I^{er}

Mais écoutez Guichardin et Barthélémy Coclès :

"La nature avait refusé à ce prince presque tous les avantages du corps et de l'esprit: il était faible et malsain de complexion; petit de taille, laid de visage, sauf les yeux qui auraient du feu et de la dignité; ridiculement disproportionné de ses membres, grosse tête et nez long, grands yeux brillants, tronc large et jambes minces, illettré au point de ne savoir à peine lire, avide tout ensemble et incapable et incapable de commander, ennemi de tout travail et de toute application, dénué de prudence et de jugement; son désir de gloire n'était que fougue de tempérament; sa libéralité que caprice; sa fermeté qu'obstination. Tel était le pupille à peine majeur de Madame de Beaujeu, il avait alors vingt ans." La comparaison se passe de commentaires. (*11)

Quelques jours plus tard, Anne gagnait Paris en grand appareil pour y être couronnée reine de France. Détail poignant, ces robes d'or, ces brocarts, toute cette magnificence auraient été préparés avec soin et avec amour, pour sa rencontre avec son époux Maximilien, Quelles pensées purent être les siennes au cours de ce long et lugubre voyage !

Il n'appartient pas aux maîtres des nations de s'attarder longtemps sur leurs propres infortunes. "Le mari spolié, le père bafoué avaient clemé par toute l'Europe sa colère et son indignation, approuvé de tous mais le sort des armes lui fut contraire et scella le destin."

Héritier du trône de Charlemagne, Maximilien continue à combattre pour cette unité de la Chrétienté dont il avait la charge et dont il était le symbole, principalement contre les empiétements des Français et des Turcs. Il fut un grand empereur.

Roi des Romains, c'est à dire Dauphin du Saint Empire au moment de son mariage avec Anne, Maximilien était né en 1459. Il était fils de l'empereur Frédéric IV. Dès la sortie de l'enfance, il aurait fait preuve d'une rare intelligence que développe encore une excellente éducation.

En 1477, il avait épousé Marie de Bourgogne, fille et unique héritière de Charles le Téméraire et acquit par ce mariage les immenses possessions de la Maison de Bourgogne mais il eut bientôt à les défendre contre la rapacité de Louis XI qui avait profité de la minorité de Marie pour s'emparer d'une partie du duché, bravant l'indignation de l'Europe entière.

Maximilien parvint à lui faire rendre gorge, il n'en fut pas moins forcé, à la mort de sa femme en 1482 de se contenter aux fiançailles de sa fille Marguerite avec le dauphin, plus tard Charles VIII.

Soldat courageux et capitaine expérimenté, il le prouve en 1513 à la bataille de Guinegatte, la "Journée des éperons"; il ne fut cependant guère heureux dans ses entreprises militaires qui se soldèrent souvent de façon négative.

Pourtant, s'il n'agrandit pas par ses conquêtes les possessions de la Maison d'Autriche, il atteignit ce but d'une autre manière, par des héritages et surtout par des mariages. Ce fut ainsi qu'en unissant son fils Philippe à Jeanne, infante d'Espagne, et sa fille Marguerite à l'infant Jean, il fit passer la couronne d'Espagne dans sa famille, à laquelle il assurera en outre la possession des royaumes de Bohême et de Hongrie, en négociant le mariage de ses deux petits-enfants, Ferdinand et Marie avec Anne et Louis, fille et fils du roi Ladislas II Jagellon. Ce fut donc lui qui posa les fondements de la puissance de son petit-fils, le futur Charles Quint, préservant ainsi une chance de l'unité de l'Occident. Son seul échec fut la rupture des fiançailles de ce même petit-fils avec Claude de France, la propre fille d'Anne de Bretagne qui jusqu'à ses derniers jours, tenta ainsi, avec une ténacité inébranlable de renouer les fils de cette grande politique qui devait permettre à sa patrie d'échapper à l'étreinte mortelle du royaume de France, mais Anne mourut en Janvier 1514, précédant dans la tombe celui qui avait été son époux, Claude mariée 3 mois après, au mépris de la foi jurée, à François d'Angoulême, héritier de la couronne de France.

Grand administrateur, il sut donner à ses Etats un grand nombre d'institutions qui leur faisaient cruellement défaut telles que l'établissement de la Chambre Impériale en 1499 et du Conseil Aulique de l'Empire en 1501. La création d'une milice permanente (Landsknechte) et du service des postes, une nouvelle organisation de la police etc ... Dans son désir de faire de l'Allemagne un corps politique plus compact et plus cohérent, et de mettre un terme aux guerres civiles qui la désolaient, il la divisa en "cerclies" mais là, se heurta à l'opposition des Suisses qu'il ne put empêcher de s'en séparer complètement en 1499.

Il avait montré dès sa jeunesse beaucoup de goût pour l'étude des sciences et des lettres, il protégea toujours les savants, les poètes et les artistes et enrichit plusieurs universités, notamment celles de Vienne et d'Innsbruck.

Il était lui-même poète et écrivain. Outre un grand nombre d'ouvrages sur les sujets les plus divers tels que l'art militaire, l'horticulture, la chasse et l'agriculture, il avait dicté un récit complet mais romanesque de sa vie: "Weiss Kunig" ("Weiss Koenig" - "Le Roi Blanc", dénomination allégorique de Maximilien), curieux ouvrage resté longtemps manuscrit. Il fut publié seulement en 1775, magnifiquement illustré de 237 gravures sur bois de Burk-Mair et Albert Dürer (*13) qui retracent la naissance, l'éducation et les hauts faits de l'Empereur (*14). Il a longtemps passé également en Allemagne pour l'auteur du "Teuerdank", dont il est le héros.

* * *

C'est à Innsbruck, dans son Autriche natale, que repose celui qu'on a appelé le **dernier Chevalier** (mort en 1519, cinq ans après Anne), dans le tombeau monumental que lui fit ériger son petit-fils, l'Empereur Ferdinand Ier.

"gardé depuis plus de quatre siècles par le héros légendaire de l'épopée celtique, Arthur, symbole armé de l'indépendance qu'a campé dans le bronze le maître Peter Vischer, un des plus fiers chefs-d'oeuvres de la culture allemande, type idéal du Chevalier chrétien il se tient droit et ferme avec une aisance pleine de noblesse, le regard étincelant de franchise sous la lisière relevée du casque, la main gantée de fer appuyée sur un bouclier" (*15). tel ce lui-là même dont il est le symbole et à qui il emprunta les traits, et C'EST AUSSI LA NATIONALITE BRETONNE QUI GIT OU QUI DORT AU TOMBEAU D'INNSBRUCK.

Yann BOUESSEL du BOURG

BIBLIOGRAPHIE

Père Joseph CHARDRONNET
 LA BORDERIE-POCQUET
 Jeanne LAURENT
 Camille LE MERCIER D'IERM
 PITRE-CHEVALIER
 Michel de MAUNY
 Hervé LE BÔTERF
 Abbé FOISSON
 Dom MORICE
 Philippe TOUTAULT
 HISTOIRE DE BRETAGNE (Nouvelles Editions Latines)
 HISTOIRE DE BRETAGNE (Vatar - Rennes 1905)
 BRETAGNE ET BRETONS (Artaud 1971)
 LA CHANSON DES SIECLES BRETONS (Ed. de l'Hermine Dinard)
 LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE (Cocquebert - Paris 1844)
 ANNE DE BRETAGNE (Kanevedem - Rennes 1976)
 ANNE DE BRETAGNE (France-Empire)
 HISTOIRE DE BRETAGNE (Presses Bretonnes - Saint-Brieuc 1959)
 MEMOIRES POUR SERVIR DE PREUVES A L'HISTOIRE DE BRETAGNE
 ANNE DE BRETAGNE (Perrin 1990)

NOTES

(*1) - Comme me le faisait remarquer clairement le Père Joseph CHARDRONNET, la position de Maximilien a été plus exactement celle d'un "prince consort", mais il n'en est pas moins vrai qu'il a porté après son mariage le titre de Duc de Bretagne, A partir du 14 Décembre 1490, tous les actes publics de la principauté portent cet intitulé: "Maximilien et Anne, par la grâce de Dieu, roy et royne des Romains, duc et duchesse de Bretagne". A cet égard, Maximilien est exactement dans la même position que Pierre de dreux par exemple, à qui le titre n'a jamais été contesté. Dom TAILLANDIER, continuateur de Dom MORICE, nous apprend également qu'il fut frappé à cette même époque (1490-91) une monnaie bretonne où l'on voit l'aigle autrichien uni à l'hermine nationale.

(*2) - LA BORDERIE-POCQUET - HISTOIRE DE BRETAGNE - Tome IV.

(*3) - "Elle avait envoyé cet écrit à Maximilien, son fiancé d'outre-Monts ... Si un tel document a existé, quelle perte irréparable pour nous ! Avec quelle couleur et quel intérêt devrait revivre, sous la royale plume de la "petite Brette" les assauts livrés à Nantes par La Trémoille, les boulets français chassant le duc de son château, les cinq cents Guérandais combattant sous la croix noire, les Bas-Bretons accourant par milliers "secourir la bonne ville", les cinq épouses joutant autour d'une fiancée de dix ans, les bourgeois de Rennes effaçant les sénateurs romains par leur courage, les seigneurs félons imolant leur pays aux Gallouais, enfin tant d'événements et de caractères dont notre dernière duchesse eût été la merveilleuse historienne !" (PITRE-CHEVALIER: "LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE", 1844).

(*4) - Ce genre de mariage n'était pas rare à l'époque. Ainsi, devenue veuve du Duc Jean V, Jeanne de Navarre s'était unie au roi d'Angleterre dans les mêmes conditions.

(*5) - Le contrat de mariage d'Anne et Maximilien préservait intégralement l'indépendance de la Bretagne: union personnelle et non des deux pays, Si le couple avait des enfants "le premier héritera de son père et le second de sa mère,-" (Philippe TOURAULT).

Les plénipotentiaires bretons se souviendront de ce modèle lors de la rédaction, en 1499, du contrat du 3ème mariage d'Anne, avec le roi de France XII, contrat qui devait également préserver l'indépendance du Duché "pour l'éternité".

(*6) - LA BORDERIE-POCQUET - HISTOIRE DE BRETAGNE - Tome IV.

(*7) - PITRE-CHEVALIER - "LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE".

(*8) - A peine cette révolte terminée, il dut se rendre sur les bords du Danube pour chasser les Hongrois des provinces autrichiennes dont ils s'étaient emparés.

(*9) - "Encore une constatation troublante: c'est seulement un an après le mariage qu'on obtint de ce Pape les deux dispenses nécessaires à la célébration: un dauphin était déjà né ! Qui peut le savoir aujourd'hui ? Peut-être est-ce par compassion que le Pape envoya cette dispense ... Hors du royaume de France, chaque souverain, Maximilien en tête, considérait que le mariage de l'héritière de Bretagne avec Charles VIII, s'était organisé avec les méthodes et la célérité d'un rept ! Consumée, l'union n'apparaissait pourtant guère valable." Edith PERENNOU: "LE DEUXIEME MARI D'ANNE DE BRETAGNE" (Revue "GWENN-HA-DU" N° 73 - Juin/Juliet 1989).

(*10) - Camille LE MERCIER D'IERM: "LA CHANSON DES SIECLES BRETONS".

(*11) - Dans son Tome V de son "HISTOIRE DE L'EGLISE": "L'EGLISE DE LA RENAISSANCE ET DE LA REFORME", Daniel ROPS le décrit: "Un gringalet nerveux aux lourdes lèvres entr'ouvertes, le digne descendant d'une race naine qui avait produit un fou et maints malades, Nous sommes bien loin du Prince Charéant !".

gwenh-ha-du

(*12) - Après qu'Anne lui eut été enlevée par le roi de France, Maximilien avait épousé Blanche Sforza, fille de Galias Sforza, duc de Milan.

(*13) - Voir illustrations des couvertures de "GWENN-HA-DU" N°s 83 et 84.

(*14) - KLUPPEL - "VIE DE MAXIMILIEN" - Berlin 1864.

(*15) - Camille LE MERCIER D'ERM - "LA CHANSON DES SIECLES BRETONS".

A PROPOS DU GOLFE

Depuis que les Américains sont partis en guerre contre Saddam Hussein, la polémique bat son plein entre les pacifistes et les partisans de l'intervention. Chacun y va de son couplet et les solutions les plus diverses ont été proposées pour régler le conflit.

Une constatation devrait d'abord s'imposer à l'esprit, c'est que la guerre a, en réalité, pour point de départ, la défense d'intérêts pétroliers et non ceux d'un pays créé artificiellement par les Britanniques pour les besoins de leur politique coloniale. Toute la politique des nations repose, non sur la justice, mais sur les intérêts égoïstes qui, précisément, sont sources de conflits.

Tout heureux d'être du côté du manche (il est plus risqué de s'attaquer aux Russes ou aux Chinois qui tiennent allègrement le droit des peuples) et de se donner bonne conscience, les pays européens se sont empressés derrière les Américains pour se ruier à la curée contre un petit pays livré à lui-même. Et ceux qui n'envoient pas de troupes, l'Allemagne et le Japon, sollicités par les Américains, y vont du portefeuille à coups de millions de dollars pour soutenir la guerre.

Les Allemands, sommés en outre par les Israéliens, qui ne manquent pas de leur rappeler impudemment leur prétendue responsabilité collective, vont leur fournir leur large part, bien qu'ils aient déjà, depuis 1949, versé des milliards à l'Etat hébreu. Déplorable soumission au chantage du gouvernement fédéral qui va être obligé de lever un impôt spécial pour faire face à ses nouvelles dépenses.

Pour inciter les Irakiens à évacuer le Koweït, on leur promet, par la suite, de s'attaquer au problème palestinien. S'il en est ainsi réellement, et si on règle enfin cette épineuse question, Saddam Hussein pourra dire que c'est grâce à lui, il en retirera un surcroît de prestige auprès des Arabes. En tout cas, personne ne parle de régler le problème des Kurdes.

La plupart des puissances engagées dans le conflit, y compris la France, prétendent faire respecter le droit mais oppriment, chez elles, des minorités. Jusqu'au gouvernement chinois, dont on connaît les méthodes répressives, à Pékin ou au Tibet, qui, faisant le bon apôtre, réclame l'évacuation du Koweït.

Lorsque Saddam Hussein a attaqué l'Iran, personne ne s'est interposé. Bien, au contraire, on a continué à fournir des armes aux belligérants. Lorsqu'il a massacré les Kurdes à coups d'armes chimiques, là non plus, personne ne s'est dérangé. Les Kurdes n'avaient pas de pétrole. C'est pourtant à ce moment qu'on aurait dû agir. Condamner unanimement ce génocide sanglant. Aller, si nécessaire, jusqu'au blocus. Ce coup de semonce aurait, sans doute, dissuadé Saddam Hussein d'aller plus loin.

La politique des nations reposant sur la justice, c'est-à-dire sur les droits des peuples, ouvrirait des perspectives nouvelles et permettrait de remettre de l'ordre là où il en est besoin. Les Nations Unies, en intimant l'ordre à Saddam Hussein d'arrêter le massacre des Kurdes, aurait dû, en même temps, exiger de lui, la restitution de la portion de leur territoire qu'il occupe. Faire rendre gorge également à l'Iran et à la Turquie qui se partagent le reste. Appliquer la même mesure à tous les pays qui ne respectent pas les peuples et les minorités sous leur tutelle. Entre autres, l'Etat français, champion de l'embrouille. Cette politique aurait l'avantage de mettre chacun devant ses responsabilités et obligerait les nations à balayer devant leur porte avant de jouer les redresseurs de torts. La morale et la justice, dont on se targue tant, seraient véritablement respectées, les sources de conflits réduites. En conséquence, les Irakiens pourraient négocier le rattachement du Koweït, ou du moins, une plus juste répartition des bénéfices pétroliers. Les Nations Unies s'assureraient ainsi une autorité et un prestige dont elles ne peuvent se priver. En se mettant, comme elles le font, au service des intérêts des grandes puissances. Ce qui a fait dire à un lecteur d'«Ouest-France» qu'à l'ONU, le machin comme disait De Gaulle, on est plus sensible à l'odeur du pétrole qu'à celle des cadavres. Les Syriens peuvent continuer à occuper le Liban, Israël la Jordanie, les Russes les Etats baltes, les Chinois le Tibet, etc ... Et tous ces oppresseurs condamner vertueusement Saddam Hussein. La farce continue.

Quand comprendra-t-on qu'il est temps de condamner l'hypocrisie des Etats nations, principalement les grandes puissances qui dominent l'ONU. La société marchande dans laquelle nous sommes plongés et les principes sur lesquels elle repose n'y incite guère.

Le sac d'embrouille du Golfe, dans lequel certains se sont précipités tête baissée, provoque, par contre-coup, l'amertume des pays arabes qui traitent certains chefs d'Etats occidentaux d'assassins. Elle plonge les dirigeants français dans la perplexité au sujet des répercussions possibles sur les trois millions d'Arabes immigrés dans l'Hexagone. Il est bien temps de s'inquiéter du sort des moutons de Panurge après avoir introduit le loup dans la bergerie.

Roger BOUQUAY



gwenh-ha-du

Chant du "Camp Marguerite" à Rennes

GWERZ YANN-VARI PERROT

LA GWERZE DE YANN-VARI PERROT

War don "AR RE C'HLAS" - Air "AR RE C'HLAS" - ("Barzaz Breiz")



Yann-Vari Perrot
1877-1943

Unu edarre kouscoul du
Oc'h n'em lodañ war ar Vro.
Tam ha muntr tro-dro e bep tu,
Ar bleiz 'zo deuet en-dro
'met gant skoazell meur en Aotro'
Bretoned, ez adsevet.
Pedomp neuze tadoù ar Vro
Ha Sant Yann-Vari Perrot !

Voici de nouveaux nuages noirs
Qui s'étendent sur le Pays
Meurtres et incendies partout,
Les loups sortent de retour
Mais avec le puissant secours de Notre-Seigneur
Les Bretons se relèveront.
Prions donc les pères de la Patrie
Et Saint Yann-Vari Perrot !

Harzet e vez bern Bretoned,
Bugale ha maeouezed
'blamour ma konzont brezhoneg
Ha reont foel war ar galleg
Gant ho yezh, 'vet, e reot bepred,
Rak etav e lavarot :
'Hag brezhoneg, n'eus Breizh ebet !'
'vel sant Yann-Vari Perrot.

Bien des Bretons ont été arrêtés,
Enfants et femmes,
Parce qu'ils parlaient leur langue
Et ne faisaient cas du français
Mais votre langue, vous la parlerez toujours
Et toujours vous répéterez :
"Sans breton, il n'y a pas de Bretagne !"
Comme Saint Yann-Vari Perrot.

Harzet eo bet hor beleien
'er c'hampoù ganimp lakeet,
Da c'housañv ar riv hag an neon
A-dreñv en orjal dreinek.
Dalc'het vo soñj eus hor poanioù,
Marteze 'troioù ar rod,
O c'hinnig reñp 'vel aberzhoù
Da Sant Yann-Vari Perrot.

Nos prêtres ont été arrêtés
Et jetés avec nous dans des camps,
Pour y souffrir le froid et le faim
Derrière les barbelés
De vos souffrances le souvenir se gardera
Peut-être la roue tournera-t-elle ?
Nous les offrons en sacrifice
A Saint Yann-Vari Perrot.

Ur soñj d'hor breudou bet
D'ar re 'zo c'hoach karl'harbet,
Karantez Vreizh 'zo o zorfed !
'viti int bet merzheriet.
Dalc'hit o soñj en ho kalon,
Bretoned, keit ha ma venot
E roll hir hon holl verzhoniet
'vel Sant Yann-Vari Perrot.

Une pensée pour nos frères qui ne sont plus
Pour ceux qui sont encore emprisonnés
L'amour de la Bretagne est leur crime !
C'est pour Elle qu'ils ont souffert le martyre,
Gardez leur souvenir dans vos coeurs,
Bretons, tant que vous vivrez
Dans la longue liste de tous nos martyres
Comme Saint Yann-Vari Perrot.

E.A.V.
("Hor Bro" 12/12/45)

E.A.V.
("Hor Bro" 12/12/45)

Reproduit dans le N° de Noël 1948 d'«An Amsir Celtic» ("The Celtic Time", Journal mensuel des Peuples Celtiques - Vol. 2 - N° 6 publié à Cork.

J'ignore quel est l'auteur de ce chant et aimerais bien le savoir. Je l'ai découvert dans le N° de Noël 1949 d'«An Amsir Celtic».

Un certain nombre de patriotes bretons réfugiés en Irlande après la guerre participèrent à la rédaction de ce journal aujourd'hui complètement oublié et dont je ne possède qu'une collection incomplète. Principalement rédigé en anglais, mais contenant aussi des articles en breton et en d'autres langues celtiques. Son étude systématique serait fort utile pour la connaissance de cette période tragique mais aussi héroïque de l'Histoire de notre Peuple. J'ai souvent moi-même entendu chanter ce chant par des rescapés du "Camp Marguerite" mais n'en ai retrouvé que récemment le texte que j'avais égaré. C'est pourquoi je le publie avec une rapide traduction afin qu'il ne tombe pas dans l'oubli, afin que rien ne soit perdu des souffrances que dut endurer cette génération de patriotes bretons et que leur exemple soit suivi par ceux qui viendront ...

Yann BOUESSEL du BOURG

gwan-ha-du

COMITE POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE(CUAB)

Pornichet:le 2 mars 1991

Madame Agnès Marcetteau Conservateur Bibliothèque Municipale Nantes



Madame le Conservateur, Mon ami, Monsieur Jacques Le Maho, m'a transmis votre lettre en date du 6 février dernier, dans laquelle vous lui indiquez que la Bibliothèque Municipale de Nantes ne possède pas de Fonds Breton. Comme vous l'imaginez le Président du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne ne peut rester indifférent devant une telle déclaration. Que la bibliothèque municipale d'une ville qui fut, pendant plus de 600 ans, la capitale du Duché, dont la majorité des habitants se déclarent encore Bretons, puisse refuser à ses lecteurs, qui par ailleurs sont aussi les payeurs, l'accès à leur histoire et à leur culture, est difficilement acceptable. Il est évidemment inadmissible pour les Bretons de Nantes de se voir conseiller d'aller se documenter à Rennes ou à Brest! Il me semble qu'une bibliothèque municipale et son conservateur sont d'abord au service du public même breton!

A notre grand regret, nous allons protester contre cette situation auprès des élus municipaux et en particulier du Premier Adjoint, qui, incidemment, m'a précédé à la tête du CUAB, nous enverrons copie de cette lettre à la presse et bien entendu nous la verserons au dossier que nous constituons pour le Prince Karl Von Schwarzenberg, Président de la Fédération Internationale des Comités "Heil-sinki", chargés de veiller à la bonne application des différentes recommandations de la C.S.C.E et, en particulier, au respect de la déclaration de Paris du 21 novembre dernier, solennellement signée par Monsieur le Président de la République et par laquelle il s'engageait, au nom de la France, à protéger l'identité ethnique, culturelle, linguistique et religieuse des minorités nationales et à leur donner le droit d'exprimer, de préserver et de développer cette identité sans aucune discrimination et en toute égalité devant la loi."

Nous sommes persuadés que pour le Conservateur de la Bibliothèque Municipale de Nantes, cette Charte pour une Nouvelle Europe n'est pas un "chiffon de papier". Madame, vous comprendrez que votre attitude est d'autant plus mal venue que, le 30 juin prochain, marquera le cinquantième anniversaire du décret scélérat Darlan-Pétain qui, pour la première fois, en plus de mille ans d'histoire, séparait le Pays Nantais du reste de la Bretagne. Que les gouvernements successifs, depuis la Libération, aient choisi de conserver ce découpage, ne les honore pas, bien entendu, et n'honore pas la France, qui se veut pourtant la "patrie des droits de l'homme", mais qui impose à 4 millions de Bretons un découpage administratif aberrant, qu'ils récuse, depuis 50 ans, dans leur immense majorité, et en particulier en Loire Atlantique, à ce propos veuillez, s'il vous plaît, vous référer à votre "Fonds Nantais" et aux déclarations du Maire de Nantes de cette époque: Gaétan Rondeau, en juillet 1941.

Je vous prie d'agréer, Madame le Conservateur, mes salutations les plus distinguées.

Jean Cèvaër

[Signature]

gwan-ha-du



HISTOIRE DE LA REUNION DE LA BRETAGNE A LA FRANCE

Abbé TRAIL

Morvan Ed.

Littérateur et historien de langue française, mais probablement d'origine occitane, né au Puy-en-Velay en 1719, mort en 1794, l'Abbé Augustin-Simon Trail fut précepteur d'un des neveux de Voltaire.

Autour d'une curieuse étude, aujourd'hui presque introuvable sur les "Querelles littéraires depuis Homère jusqu'à nos jours", il avait également publié en 1764, à Paris, une "Histoire de la Réunion de la Bretagne à la France".

Devenu très rare cet ouvrage a été réédité en 1976 par Morvan, libraire à Quimper, et quelques exemplaires doivent encore se trouver dans le commerce.

Sur le plan proprement historique, il présente évidemment de grosses lacunes, des erreurs. La documentation de l'Abbé Trail était loin d'être aussi complète que la nôtre. Il donne aussi parfois libre cours à une imagination incontrôlée, et peut-être sa révérence pour la monarchie française le détourne-t-il de soulever certains voiles.

Mais ce livre n'est tout de même pas sans intérêt, surtout dans sa première partie, ne serait-ce que celui de nous apporter le point de vue d'un prêtre français du XVIIIème siècle, qui n'avait aucune attache avec la Bretagne et qui se trouve, par rapport à nous-mêmes, à mi-chemin des événements qu'il évoque.

Il a cette supériorité sur les écrivains français de notre époque (sans parler des historiens bretons "couchés") qu'il n'a pas l'esprit hanté par un archétype d'une nation "hexagonale", préexistante de toute éternité et il considère tout naturellement les Bretons comme un peuple différent du peuple français, même si les vicissitudes de l'Histoire les ont réunis sous un même sceptre.

La Bretagne indépendante est campée comme un Etat souverain et prospère, une oasis de bonheur :

"... La Bretagne, qui n'est aujourd'hui qu'une province de France ... était au quinzième siècle un Etat florissant et l'objet de l'attention de l'Europe entière."

Il en souligne l'importance, politique et stratégique :

"... Ses alliances avec les puissances les plus formidables, avec l'Allemagne, l'Espagne, le Portugal, la Suède et le Danemark, l'industrie de ses peuples, les talents et les soins paternels de ses souverains; l'amour patriotique qui formait l'union des uns et des autres, tout la rendait respectable aux Nations; elle semblait faire la destinée du Continent. Par ses forces de terre et par sa politique, elle était l'écueil de l'usurpation et de la tyrannie. Environnée de toutes parts de l'Océan, excepté de l'Orient ... elle n'eût de vives inquiétudes du côté de la France que sous le règne de Louis XI, prince d'un caractère encore plus singulier que ne l'était sa politique."

Les Bretons et les Français ne sont pas seulement des peuples différents, ce sont deux peuples ennemis :

"... Il régnait alors entre les Français et les Bretons, cette même antipathie qu'on a toujours remarquée entre les Anglais et les Ecosais, les Aragonnais et les Castillans, les Espagnols et les Portugais."

Face aux agressions continuelles du Royaume de France, il n'existe pour leur souverain, le Duc François II aucune alternative :

"... Il n'eut pour amis que les ennemis de la France, et tâcha de lui rendre tout le mal qu'elle pouvait lui faire."

Il exalte la noble figure d'Anne de Bretagne, fière princesse qui sait rendre à chacun selon son dû :

"... Anne de Bretagne méprisait le Roi de France. On voit dans des lettres de la Princesse qu'elle affectait entre ce Prince et Maximilien : Elle accordait à ce dernier le titre de "très haut, très puissant Prince, très redouté seigneur" et ne donnait à Charles que celui de "Monsieur". Elle disait en parlant de l'un : "Mondit Seigneur, Roi des Romains", et de l'autre "Mondit sieur le Roi de France".

La duchesse regardait les Français et leur roi comme les auteurs de tous ses maux ... Son imagination le lui peignait des couleurs les plus noires. Elle se les représentait altérés de sang et de rapines, capables de violer toutes les lois, sans égard pour la Religion et l'Humanité."

Patriote indomptable, ôme de la résistance bretonne face à l'agression :

"... La Duchesse était dépourvue de troupes et manquait de toutes espèces des ressources; mais c'était, comme nous l'avons vu, dans les plus grandes extrémités qu'elle montrait le courage le plus intrépide. Elle était alors supérieure à elle-même. Animée à la vue du péril, préparée à toutes les horreurs d'un siège, déterminée à s'ensevelir sous les ruines de sa capitale, plutôt que de souscrire à des conditions honteuses, elle fait ses dispositions pour bien recevoir l'ennemi. Elle exhorte les assiégés à une vigoureuse défense; elle rallue dans leurs courages l'amour de la gloire, de la Patrie et de la liberté, leur fait envisager la justice de leur cause, l'espérance d'un meilleur sort, le ciel protecteur de la faible innocence et vengeur de l'oppression. Elle leur communique son ardeur et sa fermeté par son exemple. Elle loue ceux-ci, elle gratifie ceux-là. Elle prie les uns, et donne des ordres aux autres. A force d'adresse et d'activité, elle les entraîne tous à suivre sa bonne ou sa mauvaise fortune." ("Anne ou siège de Rennes").

La seconde partie de l'ouvrage ne présente pas toujours le même intérêt. Cependant, on y glanera des remarques précieuses pour un historien, telles que les raisons du mariage de la Princesse Renée, seconde fille d'Anne, avec le Duc de Ferrare (qui en avait parlé jusque là ?).

"... Anne eut de Louis XII une autre fille, Madame Renée, promise d'abord à des souverains puissants et mariée à un des plus faibles, le Duc de Ferrare. La politique fit jeter les yeux sur ce prince, comme étant par lui-même"

gwenh-ha-du

hors d'état de causer de l'inquiétude et de faire valoir ses droits sur la Bretagne".
N'est-elle pas devenue, du fait du mariage de sa sœur Claude avec le futur roi de France, la seule héritière du Duché ?

Puisent ces quelques citations vous inciter à lire cet ouvrage trop longtemps oublié.

Yann BOUESSEL du BOURG

HISTOIRE DE L'EMPIRE DES HABSBOURG

Jean BERANGER

Fayard Ed.

En dépit d'un jugement parfois gauchi par le chauvinisme français, d'un manque d'objectivité dans la présentation de certains faits tels que le mariage d'Anne de Bretagne et de Maximilien d'Autriche, l'annexion de l'Alsace par Louis XIV, et surtout le déclenchement de la guerre de 1914-1918 dont la France revancharde et le grand Etat-Major russe belliciste et panslaviste portent la plus large part de responsabilité, cette "Histoire de l'Empire des Habsbourg" reste par son ampleur, la clarté de l'exposition, l'immense érudition de son auteur, une remarquable source de référence.

Jean Béranger est aussi l'un des rares historiens français qui semble percevoir le caractère factice et illusoire du mythe de l'Etat-Nation, même s'il refuse à le dénoncer quand il s'agit de son propre pays.

Car il est bon de réaffirmer qu'au cours de l'Histoire, presque jamais aucun Etat n'a coïncidé avec une Nation, un peuple, une langue.

Ces pseudos "Etats-Nations" de la Renaissance ne sont en fait, chacun pour sa part, que de petits empires issus du démantèlement du Grand Empire d'Occident, brisent le rêve auguste d'une Chrétienté unie que les Habsbourg continueront à incarner pendant des siècles et que l'Autriche, issue d'un triple héritage : Germanique, Bourguignon, Espagnol, perpétuera dans une certaine mesure jusqu'en 1919.

Non pas "prison des peuples" comme l'a dépeinte une propagande mensongère et perverse, elle a été bien plutôt société des Nations, la plus parfaite, en dépit de certaines insuffisances, qu'il nous ait été donné de connaître (à l'exception de la Suisse sur notre continent).

Non pas construction archaïque et démodée mais préfiguration de ce que devra être un jour, nous l'espérons, une Europe unie et fraternelle.

Ses peuples jouissaient sous la houlette des Habsbourg, de plus de liberté et de bien-être qu'ils n'en posséderont jamais par la suite, après que l'infâme traité de Versailles ait livré des millions d'hommes à l'arbitraire de leurs pires ennemis, incorporés dans de nouveaux Etats artificiels, pénétrés de l'esprit du jacobinisme qui violeront sans vergogne les droits élémentaires de ces populations annexées par la force : Hongrois, Allemands, Slovaques, Slovánes, Croates ...

Brisant l'unité de ce grand Etat danubien qui s'était renforcé au cours des siècles, il détruisait une économie en pleine expansion tandis que le règne de l'injustice et de la haine faisait place à celui de la concertation autour d'une vieille dynastie respectée et paternelle.

Je ne connais rien de plus salutaire que la lecture de l'Histoire de l'Autriche-Hongrie comme antidote à l'envolement qu'exercent encore sur bien des esprits les mythes répandus à travers le monde par une Révolution française dont l'Autriche-Hongrie représentait l'antithèse.

Où sans doute l'acharnement de la Franc-Maçonnerie et du jacobinisme français à détruire cet Empire qui n'était pas sans analogie - et ne serait-ce que par la diversité de ses composantes ethniques - avec ce qu'avait été la France de l'Ancien Régime, avec certes plus de libéralisme et une plus grande prise en considération des cultures de chacun de ses peuples.

Yann BOUESSEL du BOURG

L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES PAYS CELTIQUES

Jakez GAUCHER publiée par l'Association Keltica International
- 400 p., 200 photos et illustrations, 46 cartes - Reliée pleine toile sous jaquette imprimée en quadrichromie - Format 21 x 29,7, papier Aériel mat 115g. Prix : 199 Francs. Commande et règlement à adresser :
Association Keltica International - Jakez GAUCHER, "Ty Waroc'h", La Madeleine 44350 - GUERANDE ; GWENN RANN (BREIZH)

L'auteur : Jakez GAUCHER, né en 1943, est enseignant à Guérande, en Bretagne.

Passionné d'histoire et de journalisme, il écrit de nombreux articles sur la Bretagne et les autres Pays celtiques, ainsi que sur un grand nombre de Nations-sans-Etats d'Europe et du monde. Il collabore régulièrement à la revue bretonne "Dalc'homp Soñj", ainsi qu'au Journal "L'Avenir de la Bretagne".

Pour la première fois, il est présenté une Histoire chronologique qui réunit en un seul volume l'ensemble des faits historiques intéressant le monde celtique, du VIII^{ème} siècle avant J.C. jusqu'à nos jours (1987).

Vous pourrez découvrir dans L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES PAYS CELTIQUES de Jakez Gaucher, les événements (souvent méconnus du grand public) classés date après date et présentés sous forme de pavés clairs et concis (plus

gwenh-ha-du

de 1.000 entrées) sur six colonnes en double page.

Ainsi chacun pourra lire simultanément les faits historiques qui se sont produits à la même période dans les six pays celtiques :

- sur la page de gauche, les pays de langue gauloise (Ile de Man, Irlande et Ecosse),
- sur la page de droite, les pays de langue brittonique (Pays de Galles, Bretagne et Cornouaille).
Six pays, six histoires qui souvent se recoupent et se séparent, que l'on peut lire en comparant les pays ou en suivant l'Histoire d'un seul : voilà l'originalité de ce livre passionnant, fort de 400 pages, illustré de près de 200 photos et documents ainsi que de 46 cartes qui permettent de replacer les événements dans leur lieu d'origine.

Tirée sur les presses du Lycée Laënnec-Robidou de Rennes, L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES PAYS CELTIQUES contient en fin de volume une annexe abondante permettant d'approfondir ses connaissances : tableaux généalogiques, lexique interceltique, tableaux de recensement linguistique, adresses des musées, bibliothèques, archives, librairies, organisations culturelles et politiques des six pays celtiques, avec biographie et index.

Des personnalités de divers horizons ont préfacé cet ouvrage : Alan Stivell, Alan Houssaff (Secrétaire général de la Ligue Celtique), Yvo Peeters (Expert auprès du Conseil de l'Europe pour les langues minoritaires), Gwynfor Evans (ancien député gallois, président honoraire du Plaid Cymru), Winnie Ewing (député européen du Scottish National Party), Pierre Le moine (président de l'Union Fédéraliste des Communautés ethniques européennes), etc ...

L'HISTOIRE CHRONOLOGIQUE DES PAYS CELTIQUES, de Jakez Gaucher, publiée par l'Association Keltica International (loi de 1901) et placée sous l'égide de la Ligue Celtique (Dublin, Eire), est l'ouvrage indispensable qui nous fera mieux connaître et comparer le destin de six pays frères issus de l'antique civilisation celtique dont l'Europe est aussi l'héritière.

GN.

RENCONTRES

Emmanuel LE PEILLET

Le dernier recueil de poésies d'Emmanuel le Peillet (Barde Taldirig) se trouve désormais en vente dans les principales librairies de toute la Bretagne ainsi que dans le Magasin "Breizh" à Paris. Prix : 95 Francs.

On peut également se procurer ce recueil en s'adressant à l'auteur :

Emmanuel LE PEILLET 4, Rue Henri Avril 22480 St Nicolas du Pelen Tél. : 96 29 98 54

LE PRIX XAVIER DE LANGLAIS 1990 A JOSEPH ABASQ

C'est pour couronner l'ensemble de son oeuvre que le Prix littéraire Xavier de Langlais a été décerné à la fin de l'année dernière à Joseph Abasq.

Né à Guipronvel en 1923, agrégé d'anglais (Il a enseigné de longues années à Nantes), Joseph Abasq, qui signe parfois "Rengwenn" et surtout "Didrouz" appartient à la race royale de ceux dont le breton a été la langue du foyer, de la famille et de la parenté et qui, chose plus rare, a d'abord appris à lire en breton, avec "Buhez ar Sent", "Le Courrier du Finistère", "Almanak ar Breizad", et plus tard, les ouvrages du Père Rosag : "Rozen", "Kontennet".

C'est à 8 ans seulement qu'il sera envoyé dans une école, plongé désormais dans un bain exclusif de français, puni quand il voulait parler ou écrire sa langue ...

C'est la lecture d'un numéro de "Gwalarn", qu'un de ses amis de Saint-Pol, lui avait prêté en 1940, qui va décider de sa vocation d'écrivain breton.

"Je ne me souviens", écrit-il, "que d'une phrase : "... hag e flouras e vev gleet..." (... et il caresse ses cheveux mouillés ...), une phrase qui ouvrit pour moi une fenêtre sur la beauté du monde et de sa langue".

Curieusement, c'est à sa séparation précoce du milieu bretonnant de sa petite enfance qu'il attribue le caractère classique de cette langue qu'il emploie ! (Il n'aura pas l'occasion d'apprendre à fond le dialecte de son pays comme ont pu le faire Youenn Drezen ou Ernest Le Barzic, mais aussi, et peut-être surtout aux exigences des sujets qu'il traite.

Le Léonard n'est cependant pas absent dans le choix de certains, de certaines tournures dont la beauté nous surprend, mais cette langue est surtout celle d'un lettré, d'un Breton cultivé. Joseph Abasq sait qu'on n'écrit pas comme l'on parle ou que, si on le fait, on écrit mal.

C'est un organe qu'il possède à la perfection. Il en a fait l'instrument harmonieux de sa pensée, sans rien perdre de la force évocatrice qu'elle tire de son long contact avec le monde de la terre.

Depuis 1962, il a publié un certain nombre de nouvelles dans différentes revues telles que "Brd Nevez", "Les Cahiers du Bleu-Brug" et surtout "Al Liamm". Elles forment l'essentiel d'un recueil édité en 1980 par "Al Liamm" : "Truez va Doue !" ("Pitié, mon Dieu !"). Nouvelles si variées quant à leur inspiration et leur facture qu'il est difficile de les placer sous une même rubrique, quoi qu'un thème commun revienne dans le plus grand nombre : l'amour de la vie, un désir d'épanouissement du corps et du cœur qui se heurte à une certaine forme de religion négative et sombre principalement faite d'interdits, un jansénisme proche du calvinisme qu'un catholicisme bien compris ne saurait reconnaître comme sien. Une fine psychologie qu'accompagne un sentiment très profond et parfois panthéiste de la nature et des mystères dont elle est l'expression et le symbole.

Ecrivain de talent, Joseph Abasq apparaît comme l'un de ceux qui ont le silex su transmettre la langue de

11

leur enfance en une véritable langue littéraire, réalisant le passage difficile de l'instrument d'une société paysanne traditionnelle à celui dont notre monde d'aujourd'hui a besoin.

Il a également traduit en breton un certain nombre de nouvelles ou de poèmes de langue anglaise et deux romans gallois, "Ceflogion" en 1983 et surtout, en 1988, "Tred Douhuilet", de Kate Roberts (tous deux édités par "Brud Nevez").

Joseph Abasa est actuellement retiré à Saint Herblain.

Tenn **BOUESSEL** du **BOURG**



CONTACT : Loïk CAMUS
 "Douar hon Hen Tadon" - Le Pont Neuf
 56230 - QUESTEMBERT / KISTREBERH

" BRETAGNE 845 "
ASSEMBLEE GENERALE 20/1/1991

Bien que la journée/souvenir à **NOMINCE** (Tad ar Vro - Père de la Patrie - Symbole de l'UNITÉ DE LA BRETAGNE) n'est aucunement la propriété de l'Association "BRETAGNE 845", cette dernière a, depuis 1983, tenté de rassembler nombre d'associations bretonnes à cette occasion, cette manifestation qui est l'affaire de tout un chacun, peut entendre propager la conscience bretonne.

L'Assemblée Générale tenue ce jour à Pontivy exprime le souhait que l'ensemble des composantes précitées soient présentes ou représentées et proposent **benévolement** leurs activités et actions tant dans le domaine artistique, culturel, économique que politique.

Notre action consiste à faire savoir qu'il existe un **Rassemblement annuel à BALLON**, à entretenir le site et enfin à coordonner.

Faites savoir vos intentions pour le **rendez-vous du 9 Juin 1991**, en répondant pour le **30 Avril au plus tard**
Programme : - 11h 15 - Au bourg de BAINS-sur-Oust, devant la statue de NOMINCE ---- 12 h - au site de BALLON, allocations ---- pique-nique ---- Après-midi, rencontres.

LE BRETON MOINS BIEN CONSIDERE QUE LE PORTUGAIS OU LE TURC A L'ECOLE

"..... L'inspecteur d'académie a adressé aux directrices et directeurs des écoles publiques du département de la Finistère une circulaire dans la but de recenser les familles des différentes communautés immigrées (espagnole, italienne, turque, algérienne, marocaine, tunisienne, portugaise), qui souhaitent un enseignement de leur langue d'origine pour leurs enfants.

Cette lettre circulaire précise aux chefs d'établissements que l'enquête doit obligatoirement comporter de la part des familles une réponse, positive ou négative. Elle précise par ailleurs : "Ces enseignements doivent permettre à votre enfant de mieux connaître la langue et la société de son pays. Ainsi, en se connaissant mieux lui-même, il doit pouvoir mieux réussir dans l'école française (...). Les cours, qui font partie du travail de la classe, sont intégrés à l'horaire scolaire (...). Cela a l'avantage de ne pas surcharger l'horaire scolaire de votre enfant tout en lui donnant une preuve supplémentaire que l'école reconnaît sa langue et sa culture."

Dans un communiqué, l'association des parents d'élèves pour l'enseignement du breton se déclare "scandalisée de cette initiative de l'Education nationale dans les écoles publiques, non pas par la reconnaissance officielle qui est ainsi accordée aux langues des communautés immigrées, mais par les discriminations manifestes qu'elle révèle, en contre-point, à l'égard de la langue bretonne".

L'APEB indique qu'aucune enquête de ce type n'est faite annuellement par l'administration en ce qui concerne la langue bretonne (l'enquête rectoriale de 1982 avait révélé une demande de l'ordre de 30 à 70%). Elle ajoute qu'elle-même ne peut pas toujours effectuer des enquêtes de ce type dans les écoles, faute de directives de l'administration et que des demandes d'enseignement exprimées par des parents restent, tous les ans, insatisfaites !.

"Verra-t-on encore longtemps le breton à la porte d'une école publique qui intègre les langues des communautés immigrées ?" conclut l'APEEB, dont le siège se trouve BP 6 à Douarnenez.

"LE TELEGRAMME" 01/03/91

Stourm Ar Brezhones

S.A.B. - TI KELC'H SEVENADUREL GHNED, 21 STRAED AL LEZIOU-BARN, 56000 GHNED



YANN SOHIER ET "AR FALZ"
 (1901 + 1935)

Soaz MARIA

Ed. "Ar Falz" - 70 Frs

Cette biographie de Yann Sohier se présente sous la forme d'un grand cahier de 88 pages, de format 21 x 30, abondamment et excellentement illustré.

Avec beaucoup de retenue et de sobriété, Soaz Maria a su faire transparaître à travers ces pages la noble et belle figure de cet homme exceptionnel qui fut un des grands de Breiz Atao. Par son dévouement, par son abnégation, il n'est pas sans rappeler celle de Fransez Debeauvais.

Ayant choisi de lutter pour la défense de son peuple, de sa langue, de son histoire, de ses droits imprescriptibles sur le terrain où le conduisit sa vocation d'enseignant et de pédagogue, au cœur même de la Machine de Mort qui broyait l'Ême de notre peuple, je veux dire l'Education nationale française: au milieu des Janissaires de la République, de ces instituteurs souvent Bretons d'origine à qui on avait volé leur mémoire et leur langue pour le remplacer par la mémoire et la langue d'une autre nation: comme ces malheureux enfants chrétiens jadis enlevés par le Turc d'entre les bras de leurs parents alors qu'ils n'étaient encore que des innocents, élevés dans la religion de l'islam et appelés à combattre pour la plus grande gloire de la "Sublime Porte", contre leurs propres nations dans l'ignorance de leur origine.

Il fallait pour mener un tel combat contre l'hypocrisie, le sectarisme et le mensonge, un courage indécible et un grand amour de ces enfants bretons qu'on détruisait par un système d'enseignement contre nature, sacrifiés sur l'autel de l'Une et Indivisible".

Yann Sohier y épousa ses forces et mourut à la tâche en pleine jeunesse, ne laissant derrière lui qu'un grand exemple.

Ce petit livre très dense nous restitue également le vrai visage de Breiz Atao, ce mouvement que des historiens d'après-guerre, chasseurs de sorcières et nourris dans le sérail de l'Alma Mater, incapables, semble-t-il, de par leur formation d'en comprendre le véritable caractère, ont tenté de le présenter comme un mouvement d'extrême droite", alors que l'unique critère qui ait jamais rassemblé ces hommes venus d'horizons politiques bien différents, croyants ou incroyants, n'a jamais été que l'amour de la Bretagne et de son peuple, amour sincère et sans partage. Tout le reste était pour eux secondaire.

Union profonde qui nous laisse rêveurs à présent quand nous voyons s'affronter des partis frères, pour le plus profit du commun adversaire.

Le seul reproche que je pourrais faire à Soaz Maria, c'est l'emploi, je crois abusif, qu'elle a fait, à deux ou trois reprises, du terme "nazif", à propos du programme SAGA d'O. Mordrel.

J'ai eu la curiosité de lire (ou de relire) ce fameux Programme S.A.G.A., ce que je crains fort, beaucoup de mes compatriotes, qui la brandissent comme un épouvantail, ne se sont pas donné la peine de faire !

Je n'ai pas l'intention d'analyser ici ce programme. J'y ai trouvé un certain nombre de propositions qui me paraissent erronées ou surennées. D'autres ont conservé leur valeur, comme cette volonté d'instaurer la primauté du travail sur le capital et ne pas considérer le profit comme le seul critère de la bonne marche d'une société. D'antisémitisme, aucune trace ! Le mot "Juif" n'est pas prononcé ! Par contre, les latins sont maltraités et on leur préfère les Nordiques plus proches de notre culture et de notre sensibilité (Article 5).

C'est une idée que l'on trouve déjà dans le premier petit roman de Roparz Hemon : "An Aotrou Bimbochet a Breizh", paru en 1927 ! Quel anou ! A cette époque, tout le monde ignorait jusqu'à l'existence d'un certain Adolf Hitler ! Pas moyen donc, trois fois hélas, de lui en attribuer la paternité !

En fait, ce sont les fonctionnaires méridionaux qui étaient visés - Universellement détestés en Bretagne, appartenant eux-mêmes à une "nation interdite", se sentant morveux de toute occitanité refoulée, ils mettaient les bouchées doubles pour rendre aux autres tout le mal que l'Etat français avait pu leur faire ! Complexes des peuples aliénés !

Certes, nous nous trompons de cible. Ces Occitans seraient aujourd'hui nos alliés !

Je retiens par ailleurs également l'Article 37 :

"Respect de la foi chrétienne comme étant la seule base de la moralité et la spiritualité de notre peuple."

Cette réflexion me paraît peu conforme à une vision nazie du Christianisme, cet avatar du Judaïsme, religion des vaincus et des faibles, indigne de la "Race des Saigneurs" !

Ne vous étonnez donc pas, chère Soaz Maria, de ce que Yann Sohier soit resté fidèle jusqu'à la fin à ses attaches et à ses amitiés de Breiz Atao, même après la parution de ce programme ... !

Yann **BOUESSEL** du **BOURG**



PAYS DE LOIRE PAYS BIDON
LOIRE-ATLANTIQUE PAYS BRETON



UNE RÉÉDITION TRÈS DEMANDÉE



LE PARLEMENT DE BRETAGNE de Frédéric SAULNIER AUGMENTÉ D'UN SUPPLÉMENT INÉDIT

En 1909 paraissaient les deux volumes du *Parlement de Bretagne*, magistral ouvrage de Frédéric Saulnier (1831-1919). Celui-ci, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Rennes et ancien président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, avait consacré de longues années à de méticuleuses recherches généalogiques et historiques qui aboutirent à la publication de 1201 notices biographiques concernant tous les magistrats ayant siégé au Parlement de Bretagne de 1554 à 1790.

Cette édition originale est enrichie d'une longue introduction historique et juridique et des listes chronologiques des membres du Parlement de 1554 à 1790, mais aussi du Parlement des Grands Jours (1495-1553) et de la Cour Supérieure Provisoire de 1790. Le texte est illustré de nombreuses gravures, de portraits de magistrats et de reproductions de dessins à la plume de Théophile Busnel.

Un instrument aussi fondamental de recherche et de référence, disparu depuis longtemps du marché, se devait d'être remis à la portée de tous les Bretons intéressés par l'histoire de leur province et de nombreuses familles de l'Ouest qui ne manqueront pas d'y retrouver ancêtres ou parents. De plus, cette seconde édition est augmentée d'un *Supplément* resté inédit conservé à la Bibliothèque municipale de Rennes dans lequel l'auteur donne des corrections et d'importantes additions à 142 notices de membres du Parlement.

L'ouvrage, réimprimé en fac simile de l'édition de 1909 à 750 exemplaires tous numérotés, se présentera en 2 tomes reliés skivertex rouge dos or au format 22 x 30. L'imprimerie de la Manutention (Éditions Régionales de l'Ouest), forte de plus de 50 ans d'expérience dans le procédé offset, en garantit une fabrication élégante et soignée et le propose au prix exceptionnel de souscription de 675 F qui sera porté à 750 F à la parution prévue le 1^{er} juin 1991. Les propriétaires de l'édition d'origine peuvent souscrire au seul *Supplément* dont quelques exemplaires seront tirés à part.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

à retourner à :

Imprimerie de la Manutention (Éditions Régionales de l'Ouest)
B.P. 20, 8, rue Charles-de-Blois, 53101 MAYENNE CEDEX

Je soussigné (nom, prénom)

adresse

souscrit à exemplaires du *Parlement de Bretagne* au prix de 675 F franco.
(comprendant les tomes 1 et 2 et le *Supplément*)

..... exemplaires du *Supplément* au prix de 90 F franco.

Date :

Signature :

CELLE QUI BAPTISA UNE PRUNE : LA REINE CLAUDE (SUITE)

Il est rare que la politique, quelle qu'elle soit, se vende de ses marchés les plus sordides. Elle se garde bien de placer en évidence ses manœuvres insouvenables, ce que nous appelons aujourd'hui des "negouilles".

S'il n'est pas possible de mettre la main sur des preuves directes de l'acquisition de certaines consciences par François I^{er}, en 1532, en vue d'obtenir ou de faciliter l'union de la Bretagne à la France, on peut, cependant, établir des rapprochements, trouver des explications satisfaisantes.

Durant le séjour de François I^{er} en Bretagne, des listes gardent la trace de très fortes sommes versées à d'importants personnages particulièrement dévoués à François I^{er}, ces largesses, à cette époque précise, sont énumérées dans le "catalogue des actes de François I^{er}" (tome II, page 151.)

Ainsi, le 20 Juin 1532, à Châteaubriant, le roi ordonne de verser immédiatement au cardinal du Prat 20.000 livres tournois pour avoir si bien entendu "le bonne parole" de Louis des Déserts, et qui sait, peut-être rétribuer ce dernier ! Il fait verser la même somme aux héritiers de l'amiral de Bonnivet, ce mauvais militaire amoureux en son vivant de la sœur du roi, Marguerite. Le roi, en les remerciant de leur dévouement passé, les met en bonnes dispositions pour le futur. L'amiral de Bonnivet devait avoir des accointances en Bretagne.

Il y a beaucoup mieux. A la date du 31 Mai est inscrite la cession des revenus des deux plus anciens domaines des ducs de Bretagne - Suscinio et Lestrenic - à Françoise de Foix, comtesse de Châteaubriant ... Anne de Bretagne, si rigoureuse, a dû, bien des fois, s'en retourner dans sa tombe ! Le mari de Françoise, en même temps, reçoit 18.000 livres. Ce n'est pas pour rien, dans tous les sens du terme, et pour lui et pour le roi de France, qu'il a été nommé gouverneur de Bretagne le 9 Juin 1531 ...

Michel de Mauny écrit à son propos : "En sa qualité de lieutenant général du roi, Jean de Laval eut dû présider les États; cependant, il s'en abstint, trouvant peut-être la situation trop délicate, et le remplaça René de Montjean, du pays angevin, auquel délégation fut donnée pour remplir les fonctions de M. de Châteaubriant, quand besoin serait comme lieutenant du roi, gouverneur de Bretagne, et dans le seul but de lui faire présider les États, rôle, c'est à souligner, dans lequel il ne sut mettre, au demeurant, ni la dextérité, ni la modération désirables. On l'en récompensa par avance. Les revenus de la baronnie de Fougères ayant été saisis, François I^{er}, le 5 Juillet, au château de Villocquer, en ordonna mainlevée au profit de ce courtisan dévoué qui devait parvenir aux plus hautes charges de la Cour et de l'Armée. Le 16 Juillet 1532, à la Hunaudaye, le roi manda aux gens des Comptes de Bretagne de faire délivrer les revenus de la baronnie pendant cinq ans au sire de Montjean, en récompense de ses services."

La distribution continue en Bretagne ... "Le 12 Juin, Philippe de Chabot, comte de Chagny, reçoit ses gages, plus une pension. Claude d'Annebault, le 15 Juillet, reçoit la châtellenie de Guingamp. Même François de Bretagne, seigneur d'Avéaour, fils bâtard de François II, le dernier duc, reçoit la seigneurie de Hédé, au diocèse de Rennes.

La liste est longue des sommes allouées. Le roi ordonne à son trésorier de l'Épergne de rembourser, sans indiquer la date des prêts, ni leur usage : le 2 Juin, 1.045 livres à le cardinal de Lorraine; le 3 Juillet, 2.150 livres à d'Amboise; le 9 Juillet, 4.400 livres au cardinal; le 20 Juillet, 6.450 livres à Robertet, trésorier de France des États; Guillaume du Bellay, fut chargé de distribuer 373 livres 10 s. tournois "à certaines personnes que le roi lui avait indiquées et voulait tenir les noms secrets"... Nous dans un secret, mais à coup sûr, de petits troyés à un menu fretin qui pouvait encore être utile !

Michel de Mauny suppose que les cardinaux de Longueville et d'Amboise avaient pu servir d'intermédiaires auprès de membres éminents du clergé, et que du Bellay récompensait certains députés du Tiers.

Tout au long de la vie de François I^{er}, on peut observer sa ladrerie, son retard au paiement de ses dettes, ses cochonneries dans le but de ne pas payer. Le secret accompagne la malhonnêteté généralement et l'avarice, comme dans le refus du paiement de la dot de Renée de France, paiement enfin consenti par ... Charles IX ! En 1532, François I^{er}



gwen-ha-du

lance l'argent par les fenêtres, il remplit, à les faire déborder, les poches ou les bourses béantes dont le propriétaire rendra ou a rendu service, en vue de l'Union.

Une affaire si bien préparée devait être rondement menée ... Or, ce ne fut pas le cas. Je cite encore Michel de Mauny :

"L'affaire n'alla point son train aux ETATS où la discussion fut vive, à cause de quelques opiniâtres qui ne craignirent point d'exposer les craintes que leur inspirait l'union de la Bretagne à la France, avec cette rudesse dans la franchise qui prouvait combien ils se sentaient encore libres. A ces irréductibles, les partisans de l'union répliquèrent en insistant avant tout sur la nécessité de la paix, impossible d'obtenir autrement."

Le sac de Morlaix par les Anglais, avait démontré que l'union avec la France, justement, ne garantissait pas la paix. Aussi, les partisans de l'union évitent de parler de la paix avec les étrangers ... Michel de Mauny écrit : "ils firent ressortir à quel point les dissensions intestines, le manque de discipline, l'intérêt particulier dominant chez les grands, l'intérêt général, avaient contribué, pour une large part, à créer la situation du moment, plutôt qu'ils n'essayèrent de faire l'éloge de la France et de ses rois ..." Les députés ne discutèrent pas seulement sur les dommages ou profits qui résulteraient, pour la Bretagne, de son union à la France; il s'agissait aussi de "savoir s'ils doivent consentir l'union, si elle était demandée, ou s'ils devaient la demander eux-mêmes, écrit Bertrand d'Argentré. Même parmi les partisans de l'union, beaucoup s'indignèrent fort qu'on les voulût faire demandeurs, qu'on prétendit leur imposer l'initiative de la requête ..."

En réalité, il nous est très facile, à nous gens d'aujourd'hui, de 1990, de nous replonger dans l'atmosphère d'une telle séance. Les méthodes gouvernementales françaises n'ont pas varié, seules les situations particulières changent. Lorsqu'on a proposé, voici une quinzaine d'années, en mettant en place les hommes appropriés, aux associations bretonnes de défense de l'environnement, de choisir un site pour une centrale nucléaire bretonne, le piège était le même, présenté avec la même indécence ... Il devient rare que l'unanimité suffise à déjouer de tels pièges. Et ils nous sont offerts en tant de domaines ! Quand le courage se laisse miner par l'impuissance ...

Contrairement aux désirs du roi et de ses "supporters", la discussion, très vive, se prolonge et reste un temps "en balance" ... Pour en finir, on fait l'appel de chaque député pour avoir son avis, "on en vint aux opinions" dit Bertrand d'Argentré.

Julien Le Bosc, procureur des Bourgeois de Nantes, déclare qu'il n'a point charge de cela qui a trop de conséquences, qu'il lui faut consulter et délibérer avec sa communauté. On lui réplique qu'il est procureur, ce n'est à lui de répondre pour eux. Il dit qu'il est bien leur procureur, qu'il a pouvoir de délibérer et donner avis sur les affaires courantes des ETATS, et régulières, mais qu'en chose si extraordinaire, imprévue et de telle conséquence, il ne donnera nul avis, ne l'osera, ni le voudrait ...

Cette réponse prudente, d'un homme sérieux et consciencieux, est appuyée par Jean Montell, un autre député nantais. Ils veulent honnêtement, une consultation plus large du pays, où pourraient intervenir tous les corps constitués. Une sorte de plébiscite, à la mode du temps. L'idée est bien comprise et provoque "une débandade", écrit Michel de Mauny, toujours d'après Bertrand d'Argentré. Des altercations surviennent. Alors, voyant les choses s'envenimer et l'échec de la politique du roi, certain, le Président (provisoire), René de Montjean "sortit de sa raison si avant, tellement, que, descendant de son siège, il s'offrit d'outrager ledit procureur". Là-dessus, s'excita dans les ETATS "une grande rumeur". On voit que le Président intérimaire, René de Montjean ou Montjean, tient à mériter l'argent qu'il a reçu pour remplacer M. de Laval-Châteaubriant ! Il gifla le procureur Julien Le Bosc ... Et il l'empêcha de sortir !

François Ier, pressé d'en finir avec l'affaire bretonne, s'est montré prévoyant pour une fois. Il est venu avec un corps de troupes, prêt à toutes les extrémités.

Aux ETATS, l'incident a jeté un froid, "on avait travaillé de tous les moyens, écrit Bertrand d'Argentré, et le roi était au pays !" Avec des troupes, tout comme le souldard Charles VIII ... La séance n'a pas été levée, ainsi que la plupart le souhaite, malgré l'agitation générale, les députés sont maintenus contre leur gré. Et on l'a vu, Julien Le Bosc n'a pu sortir. D'ailleurs, les gardes du roi sont à la porte.

Après plusieurs allées et venues entre divers membres des ETATS et gens du roi, il est résolu qu'une requête serait présentée à François Ier.

Encore une fois, l'or tiré des Français permet de voiciner la Bretagne, en étant versé dans la poche des traitres ! Et le 4 Août 1532, le texte de la requête est lu, à haute et intelligible voix, par le greffier, Jacques de St Malon, dans l'assemblée générale et consenti sans aucune discussion.

Contre ce coup de force à peine dissimulé que pouvaient faire les bretons fidèles à leur pays, bien plus nombreux que les traitres ?

Le roi est à Suscinio, depuis la matinée du 4 Août. Dès qu'il apprend que la requête est votée, il arrive à Vannes avec le dauphin François (encore vivant) et duc de Bretagne. Le 6 Août, François Ier préside la séance des ETATS. Le maître des requêtes, Mathieu de Longuejume, seigneur d'Ivernay, donne lecture du document.

La requête renferme cinq points :

1 - Le Dauphin, fils aîné du roi, est reconnu comme duc et prince, propriétaire du duché. Il ferait, à ce titre son entré dans Rennes, toutes les clauses ou conventions à ce contraire étant révoquées et abolies, c'est-à-dire celles contenues dans le contrat de mariage de la reine Anne et du roi Louis XII.

Cette clause, en effet, est en contradiction formelle avec la volonté de la reine Anne, établie par son contrat de mariage avec le roi Louis, sorte de constitution, entre deux nations.

2 - La Bretagne serait unie et jointe à perpétuité à la France, en sorte qu'il n'y eût plus de guerres, désunion ou inimitié entre les deux pays.

Comme si la Bretagne s'était permis, dans les temps passés, des coups de force en France ! Les invasions étaient françaises. Les Bretons se bornaient à se défendre.

3 - Seraient gardés et maintenus les privilèges du pays.

Désormais, les ETATS et le Parlement, et des rebelles s'acharneront à maintenir en vie ces privilèges, sans cesse remis en question. Ils n'étaient pas des privilèges tels qu'on le conçoit aujourd'hui, mais les droits d'un peuple.

4 - Le dauphin s'y engagerait par serment et il en serait délivré des lettres patentes.

Il pouvait s'y engager en tant que futur roi de France, pas en tant que duc de Bretagne, puisqu'en tant que dauphin, il ne pouvait pas être duc de Bretagne. Mais on reconnaît là une des prédispositions bien françaises à favoriser le cumul des deux situations contradictoires : celles de juge et partie.

5 - Nul, désormais, ne porterait les armes de Bretagne sans brisuro.

François Ier délivra des lettres patentes confirmant les privilèges et les franchises de la Bretagne. Mais il préféra remettre à plus tard la proclamation de l'Union. "Pourtant, remarqua Bertrand d'Argentré, jamais chose ne fut plus si aisée à accorder de la part de ceux qui, en grand désir de l'ordonner, faisait suggérer la demande, en quoi ceux qui avaient à se défendre durent agir en demandeurs ..."

Il n'est arrivé de côtoyer, en 1989, des gens piqués d'Histoire de Bretagne capables de dépasser un tel sommet d'hypocrisie. Ils se sentent tellement Français dans l'âme qu'ils nient même l'existence du Traité de 1532, qui serait un fantasme des esprits nationalistes. Sans doute se croient-ils obligés de se fondre dans les secrets de François Ier. Mais c'est "trop vouloir en faire" que de nier un traité si souvent ratifié ou rappelé par les rois eux-mêmes, et constamment invoqué, avant la Révolution française, par les ETATS et le Parlement de Bretagne. Les Jacobins, absolument dénués de scrupules et qui se drapent encore superbement dans des "droits de l'homme" dont ils se moquent en vérité, ont réussi le tour de force de nous faire regretter la situation particulière que nous conservait le Traité d'Union de 1532.

Edith PERENNO

555555 A SUIVRE 555555

gwen-ha-du

1 - Le Dauphin, fils aîné du roi, est reconnu comme duc et prince, propriétaire du duché. Il ferait, à ce titre son entré dans Rennes, toutes les clauses ou conventions à ce contraire étant révoquées et abolies, c'est-à-dire celles contenues dans le contrat de mariage de la reine Anne et du roi Louis XII.

Cette clause, en effet, est en contradiction formelle avec la volonté de la reine Anne, établie par son contrat de mariage avec le roi Louis, sorte de constitution, entre deux nations.

2 - La Bretagne serait unie et jointe à perpétuité à la France, en sorte qu'il n'y eût plus de guerres, désunion ou inimitié entre les deux pays.

Comme si la Bretagne s'était permis, dans les temps passés, des coups de force en France ! Les invasions étaient françaises. Les Bretons se bornaient à se défendre.

3 - Seraient gardés et maintenus les privilèges du pays.

Désormais, les ETATS et le Parlement, et des rebelles s'acharneront à maintenir en vie ces privilèges, sans cesse remis en question. Ils n'étaient pas des privilèges tels qu'on le conçoit aujourd'hui, mais les droits d'un peuple.

4 - Le dauphin s'y engagerait par serment et il en serait délivré des lettres patentes.

Il pouvait s'y engager en tant que futur roi de France, pas en tant que duc de Bretagne, puisqu'en tant que dauphin, il ne pouvait pas être duc de Bretagne. Mais on reconnaît là une des prédispositions bien françaises à favoriser le cumul des deux situations contradictoires : celles de juge et partie.

5 - Nul, désormais, ne porterait les armes de Bretagne sans brisuro.

François Ier délivra des lettres patentes confirmant les privilèges et les franchises de la Bretagne. Mais il préféra remettre à plus tard la proclamation de l'Union. "Pourtant, remarqua Bertrand d'Argentré, jamais chose ne fut plus si aisée à accorder de la part de ceux qui, en grand désir de l'ordonner, faisait suggérer la demande, en quoi ceux qui avaient à se défendre durent agir en demandeurs ..."

Il n'est arrivé de côtoyer, en 1989, des gens piqués d'Histoire de Bretagne capables de dépasser un tel sommet d'hypocrisie. Ils se sentent tellement Français dans l'âme qu'ils nient même l'existence du Traité de 1532, qui serait un fantasme des esprits nationalistes. Sans doute se croient-ils obligés de se fondre dans les secrets de François Ier. Mais c'est "trop vouloir en faire" que de nier un traité si souvent ratifié ou rappelé par les rois eux-mêmes, et constamment invoqué, avant la Révolution française, par les ETATS et le Parlement de Bretagne. Les Jacobins, absolument dénués de scrupules et qui se drapent encore superbement dans des "droits de l'homme" dont ils se moquent en vérité, ont réussi le tour de force de nous faire regretter la situation particulière que nous conservait le Traité d'Union de 1532.

Edith PERENNO

555555 A SUIVRE 555555

***** DANSE AVEC LES LOUPS *****

A l'heure où ces lignes sont écrites est celle d'une jubilation aussi historique des "Occidentaux" à la tête desquels tout particulièrement les Yankees et les Israéliens se réjouissent bruyamment qu'une coalition de 29 Etats dont l'armée la plus puissante en armement, soutenue par la nation (l'entité-nation) la plus riche du monde, ait écrasé dans un véritable carnage et après un bombardement ininterrompu de six semaines, à côté duquel celui de Dresde fait figure de pipi de chat, une armée irakienne qui avait osé tenir tête à l'Oncle Sam, qui, à l'occasion du Mardi-Gras particulièrement grotesque et funèbre, s'était affublé sans pudeur du masque de l'ONU. Les "Occidentaux" comme à l'accoutumée fêtent leur victoire sur la "bête irakienne" avec un manque de retenue, qui n'a d'égale que leur hypocrisie, fondent en larmes pour quelques Israéliens égratignés par des tirs de missiles Scuds tombés sur Tel Aviv, mais sans aucun regret, sans un mot pour les dizaines de milliers de civils irakiens martyrisés par les trop célèbres B 52.

C'est aussi l'heure, paradoxalement, qu'a choisie Kevin Kostner, jeune réalisateur américain, pour la sortie de son premier film : "DANSE AVEC LES LOUPS", qui narre l'étrange aventure et "initiation" d'un officier yankee, chez les Indiens Sioux Dakota, dans les années 70 du siècle dernier, et qui, sinistre farce de l'Histoire, semble remplir les salles, de l'autre côté de l'Atlantique, chez les partisans de la grande Bush-erie irakienne et les sectateurs du général Schwarzkopf.

C'est que nos amis yankees ne sont pas à une contradiction près ou qu'ils sont tout simplement idiots.

Car il s'agit pour une fois, la première, peut-être dans l'Histoire du cinéma, d'un western pour le moins non conventionnel qui réhabilite l'homme indien, sa civilisation traditionnelle et hautement écologique, et sa vue du monde tout imprégnée de religiosité au sens propre du terme, c'est-à-dire au sens de la sacralisation du monde, de la vie et de ses lois, et bien sûr de la terre mère, de la terre nourricière, bien le plus sacré que nous aient

17

gwenn-ha-du

légé les Dieux. Le cinéma américain nous avait trop habitués à ces mélanges "John Wayne", où le soldat bleu est un saint, défenseur de la veuve et de l'orphelin, un héros à la face d'ange, et au grand coeur pur, un peu rustre, bien sûr, mais au fond bon garçon, toujours prêt à risquer sa vie pour une cause difficile. Combien de panegyriques n'avons nous pas eu à engloutir, de westerns hollywoodiens à souhait, en forme d'image d'Épinal, présentés aux yeux du spectateur médusé, d'un côté le bon Américain, aux mains blanches à l'âme immaculée, de l'autre l'Indien, sorte de hooligan primitif, sans coeur, sans âme, et, sacrilège suprême, sans Bible, ivre de sang, de whiskies infâmes, de viols et de pillages.

Combien de fois n'avons nous pas dû subir cette vision unilatérale de l'Histoire, cette version du vainqueur, sorte de prélude au tribunal de Nuremberg.

Il y avait bien eu, au début des années 70, deux films remarquables, remettant en cause les mythes fondateurs d'une Amérique propre et irréfutable, mais "LITTLE BIG MAN" et "SOLDAT BLEU" ne présentaient au fond que des Indiens de carton pâte, des caricatures d'Indiens, même si leur mérite était grand de dénoncer le génocide qui servait de base historique au pays de George Bush. Le film de Kevin Kostner, au contraire, se place résolument du côté des seigneurs de la prairie, allant jusqu'à reconstituer minutieusement leurs moeurs, leurs costumes, leur style de vie, et ceci, semble-t-il dans un respect profond de leur différence et une tentative de compréhension, davantage que dans un souci ethnographique froid. Là n'est déjà pas le moindre mérite du film.

Tout ce que l'Europe compte d'intellectuels et d'esprits libres devrait, en toute logique applaudir à tout rompre, se réjouir d'un film "révisionniste" aussi largement distribué, de la réhabilitation d'une minorité si souvent présentée à l'Europe à travers des caricatures grossières et les verres aussi époïs que l'esprit des mangeurs de hamburgers des States, d'autant qu'elle réhabilite les seuls possesseurs de l'Amérique en terme de droit historique. Mais tel ne semble pas être toujours le cas...

Il nous faut restituer au mot "Nation" son véritable sens; une communauté d'hommes liés par une histoire, une mémoire, un destin, et une vue du monde, quand les plus centralistes des politiciens français l'assimilent trop vite, trop facilement, et en toute bonne conscience, à l'Etat.

Mais les Celtes de l'Antiquité, non plus, n'avaient pas le sens de l'Etat, est-ce à dire qu'ils ne constituaient pas une Nation ?

Quoiqu'il en soit, ce n'est pas en s'accrochant frileusement à de froides structures périmées, taillées par l'épée ou héritées de traités iniques comme celui dit "de Versailles", mais en se référant à sa plus ancienne mémoire, celle des Nations et des peuples, la nôtre par exemple, que l'Europe évitera de sombrer dans le monde gris des marchands de rêves new-yorkais, et c'est en défendant résolument la différence et les combats identitaires partout où ils existent, que les derniers hommes libres resteront réfractaires aux chants infernaux des sirènes atlantistes.

A l'heure où le "Big Brother Yankee" étend, plus jamais, son droit de regard, en même temps que ses monstrueux tentacules sur l'ensemble de la planète, à l'heure aussi où, en Europe, les "collabos" standardisés se font plus arrogants et plus sûrs d'eux-mêmes que jamais, le temps d'entrer en dissidence n'est pas loin, et c'est en nous identifiant à Cochise, Geronimo, Sitting Bull ou Crazy Horse, que nous apprendrons à lutter, pas en célébrant la mémoire de Custer, ou en chantant les louanges du général Schwarzkopf.

Thierry GMIQUEL

LES IRONIES DE L'HISTOIRE

"... A ces gens du monde se mêlent parfois des populations villageoises prises de panique (*) C'est ainsi que les habitants du district de Wissembourg abandonnent leurs foyers pour passer en Allemagne. On peut révéler en compulsant les listes de cet exode, sur les ironies de l'Histoire car un Drumont (*) suit les douzes membres de la famille Dreyfus et, un peu plus loin on trouve six artisans juifs portant le nom de Hitler."

J. VIDALENC - "Les Emigrés français" p. 100 (Cité par Ghislain de DIESSBACH - "Histoire de l'Emigration" p. 244/5 - Perrin Ed. 1984).

(*) - En 1792, la population alsacienne, toutes classes réunies, fuit massivement devant les armées françaises de la Révolution.

(*) - Allusion à Edouard Drumont (1844-1917), homme politique français, auteur de "La France Juive" (1886) et fondateur de "La Libre Parole" qui devint l'organe de l'antisémitisme.

EMERERIDES -

- 31 Mai 1987 - Mort de Marc'harid GOURLAQUEN, animatrice de "SKOL OBER" où elle enseigne bénévolement le breton durant plus de 40 ans.
12 Avril 1399 - JEAN II de MONTFORT est reconnu Duc de Bretagne lors du Traité de Guérande.
23 Avril 1399 - A Rennes, couronnement de JEAN V, Duc de Bretagne (1399-1442).
10 Avril 1917 - Le poète vannetais, Yann-Ber CALLOC'H est tué au front.
28 Avril 1968 - Destruction du garage de la caserne CRS de Saint-Brieuc par l'Armée Républicaine Bretonne-FLB.

gwenn-ha-du

INTERVIEW DE YANN FOUERE

YFB - Roparz Hemon a donné à un de ses ouvrages le titre de "Ur Breizhad oc'h adkavout Breizh" ("Un Breton retrouve la Bretagne" - C'est une expression qui a fait fortune. Dans le Mouvement breton, nous sommes tous des convertis. Comment avez-vous retrouvé la Bretagne ? Pensez-vous que c'est le fruit du hasard ou du destin ?

YF - C'est une question très générale mais personnellement je pense que c'est le fruit du destin. Pas un hasard, parce que vous avez ça en vous. J'ai découvert mon pays moi-même parce qu'il était déjà là. Une espèce d'hérédité qui jouait par ma famille maternelle comme paternelle.

YFB - Oui, mais vous avez certainement eu un déclencheur, si je puis dire !

YF - Oui. Le déclencheur ça a été mes feuilles, quand j'étais jeune lycéen, dans les greniers de ma grand-mère, où j'ai trouvé les livres de Carné sur les Etats de Bretagne, une "Histoire de Bretagne" que mon grand-oncle Auguste liégeois, le frère de mon grand-père, avait commencé à écrire. Il a d'ailleurs laissé également une "Flore de Bretagne" qui est assez connue et dont je parle dans mon livre "La Patrie Interdite".

YFB - Mais autrement, dans votre famille, y avait-il une tradition bretonne ?

YF - Pas sensible. Non. Le père de mon père, que je n'ai pas connu, mon grand-père Fouéré a vécu ici, au Bas-Breizh. Il ne l'a jamais quitté. Je n'ai pas de photo de lui. C'étaient vraiment des gens de la terre et je ne crois pas qu'il y eut chez eux, du moins autant qu'on puisse se le rappeler, une conscience politique très nette, non. Mais comment dire... Un enracinement profond, j'ai encore là-haut, dans mes terres qui nous entouraient étaient cultivées de père en fils par les Fouéré depuis 300 ans environ. C'est pour cela que je m'y suis concentré.

Du côté de ma famille maternelle, Callac, c'est bretonnant. Mon grand-père Liégeois ne s'est jamais intéressé d'une manière pratique, à la Bretagne et son frère Auguste, qui avait beaucoup plus voyagé - il était médecin de marine - a probablement, lui, ressenti beaucoup plus que mon grand-père qui vivait en Bretagne tous les jours, la différence qu'il y avait entre la Bretagne... et le reste.

YFB - Comment définiriez-vous la Bretagne ? Qui est-elle pour vous ? Quelle est pour vous l'essence de la Bretagne ?

YF - Question extrêmement générale, à laquelle il est difficile de répondre d'une manière claire. J'ai écrit un jour à Morozel (qui n'avait interrogé sur des sujets assez abstraits comme celui-là) que pour moi, faire de l'action bretonne c'était le moyen de me réaliser moi-même. La Bretagne est portée par chaque Breton et chaque Breton a en lui la possibilité, que parfois il ne développe pas, de sentir la Bretagne et de la défendre, et de la développer.

YFB - Au fond vous rejoignez tout à fait la pensée de Maodez Glanndour. Pour lui également la Bretagne est en chaque Breton, et parce qu'elle est en chacun de nous, elle est liée au destin de nos Brez ismortelles.

YF - Je crois que chaque Breton porte la Bretagne en lui mais qu'il faut un certain déclin, une certaine culture, un certain approfondissement de la chose pour qu'il la réalise. Cela peut venir très brusquement ou cela peut venir à la suite d'une longue évolution, d'études, de lectures.

YFB - Personnellement je pense que l'Histoire est une de nos bases essentielles, car elle est notre mémoire collective. Sans mémoire, un homme comme un peuple cesse d'être. Pourriez-vous me donner votre point de vue à ce sujet ?

YF - Je suis entièrement d'accord sur la manière dont vous avez posé, dont vous concevez la question. On peut d'ailleurs en trouver une illustration en ce sens que la première tâche d'un conquérant qui veut assimiler un peuple, est justement de ne plus enseigner à ce peuple son Histoire, sa langue, ses traditions.

On commence par ne plus lui en parler, de façon à ce que l'on oublie, parce que la mémoire populaire n'est pas toujours fiable, et quelquefois, elle disparaît. Et une fois que cette tâche est accomplie, que le souvenir de son Histoire et de sa langue est effacé, on donne à ce peuple une autre langue, une autre Histoire, de façon à l'arracher entièrement à son origine, à ce qu'il ressent profondément. C'est facile de tuer un peuple.

YFB - C'est ce qu'on fait les moines normands dans les abbayes saxonnnes. Ils ont gratté leurs manuscrits et les récrivaient ensuite à leur façon.

YF - Exactement. C'est pour ça que personnellement, étant donné l'évolution générale des idées, de l'opinion et la situation de la langue bretonne, je considère que l'Histoire est plus importante à l'heure actuelle. Son enseignement est encore plus important que celui de la langue.

YFB - La pensée fondamentale du Mouvement breton a toujours été que nos deux bases sont la langue et l'Histoire, l'Histoire et la langue. Mais je pense que l'Histoire est prioritaire, elle est prioritaire même sur la plan de la langue, parce que la langue aussi a été formée par l'Histoire.

Par exemple pourquoi y a-t-il un portugais à côté de l'espagnol, pourquoi y a-t-il un néerlandais à côté de

guenn-ha-du

l'allemand, un polonais ou un tchèque à côté du russe ? Seule l'Histoire a décidé de la séparation de ces langues.

YF - Incontestablement. Et puis aussi, en ce qui nous concerne en Bretagne, l'Histoire est le seul moyen d'en souder les deux parties constituantes distinctes : la Basse Bretagne et le Pays Gallo.

YEB - Oui, certainement. Il y a deux Bretagnes. Pas, deux Bretagnes. Il y a une Bretagne, avec ses diversités. Oui, il y a une Bretagne sous deux aspects. Au moins deux aspects ! Au moins deux visages !

YF - Il faut aussi faire ressortir que ce n'est pas parce un Breton parle breton qu'il est meilleur Breton pour cela. Il peut l'être peut-être dans les faits, mais il peut très bien ne pas avoir de conscience bretonne tout en parlant breton, et il y a eu en politique plus de militants originaires de la Haute Bretagne que de la Basse Bretagne. C'est assez curieux, les Bas Bretons se considèrent comme Bretons de souche. Ce sont les seuls vrais Bretons pensent-ils et pourtant c'est dans ce pays-ci, la Haute Bretagne, que l'on s'est surtout battu - beaucoup plus que dans la Basse Bretagne - qu'on a conservé le sens de la Nation.

YEB - Pour nous, Hauts Bretons, la langue a une signification mais, malgré tout, elle n'a pas la même signification que pour la Basse Bretagne. Cela nous ajoute quelque chose. C'est un apport indispensable, mais nous sommes quand même des gens de langue française d'une façon naturelle.

YF - Incontestablement. Nous ne sommes pas le seul pays celtique à être dans ce cas-là. Que seraient devenus les Irlandais s'ils avaient perdu le sens de leur Histoire ? Les Irlandais qui ont perdu leur langue, les Écossais qui sont cinq millions avec une conscience nationale qui est quand même vivace. Il n'y en a pas plus de 200.000 parlant gaélique. Donc ce qui fait la nationalité des pays celtiques c'est encore beaucoup plus la vie en commun, l'Histoire, la manière dont les siècles ont apporté petit à petit leur pierre à l'édification de la Nation.

La Bretagne ne serait pas perdue entièrement si elle perdait sa langue, à condition qu'elle conserve sa conscience historique.

YEB - Ce serait cependant une perte considérable. Peut-être pas irrémissible. Avec les moyens modernes d'enseignement, nous avons la possibilité de relever une langue même descendue au tombeau. Les Juifs l'ont fait pour l'hébreu dans de bien pires conditions. Quoiqu'il en soit, l'Histoire est primordiale, parce que l'on va à la langue par l'Histoire, c'est la démarche que nous suivons, nous Hauts Bretons, mais étant donné que la plupart des Bas Bretons actuellement, sont en fait de langue française, c'est devenu tout à fait vrai pour eux également.

YF - C'est le cheminement de presque tous les leaders politiques bretons. C'est le cas de Mordrel qui était un Haut-Breton, c'était le cas de Debauvais ... On trouverait bien d'autres exemples ...

YEB - Dans votre livre "La Patrie Interdite", vous semblez indiquer que la volonté de collaboration de l'Allemagne avec la France a été une des constantes de la politique de l'Allemagne nazie, dès avant la guerre, qu'elle n'a fait que se poursuivre et se développer après l'occupation allemande.

YF - Oui, c'est mon opinion, parce que j'ai fréquenté à l'époque, comme je l'ai dit, de nombreux jeunes Allemands, alors que étudiant et membre d'une association regroupant des fils d'anciens combattants, je m'occupais justement du rapprochement international pour éviter une nouvelle guerre. Il y a eu un gros effort de l'Allemagne hitlérienne, pour parler de celle-là justement, pour le rapprochement franco-allemand. Peut-être avec des visées expansionnistes. C'est possible !

Le contentieux franco-allemand, d'après ce qu'a toujours dit Hitler, ne reposait que sur la question de la germanité de l'Alsace-Lorraine et il est à supposer, que s'il avait gagné la guerre, il l'aurait purement annexée, comme le pays des Sudètes, mais, en dehors de ça, je ne crois pas qu'il ait eu des revendications territoriales en ce qui concerne la France.

Il fallait neutraliser en quelque sorte l'opinion publique française afin de lui laisser les mains libres pour une politique expansionniste surtout dirigée vers les pays de l'Est.

YEB - Vous devez avoir raison d'une façon. Malgré tout, je ne partage pas entièrement votre opinion. Je ne puis m'empêcher de penser que si les Allemands avaient gagné cette guerre, ils auraient encouragé la création d'un Etat breton.

La situation géopolitique de la Bretagne plaque tournant au cœur de l'Europe Atlantique, face à l'Amérique, me paraît tellement exceptionnelle que la création de cette Finlande occidentale, sous le contrôle d'une Allemagne qui aurait dominé le continent était hautement probable.

D'autre part, la France, même vaincue, et même face à une Allemagne hypertrophiée restait quand même trop importante, trop puissante, trop étendue.

YF - C'est exact. C'est certain. Mais je pense que si Hitler avait été vainqueur, tout en imposant à la France une paix draconienne, c'est possible, il aurait tout de même voulu la rendre acceptable dans une certaine mesure aux Français. Et s'il avait été assuré d'une alliance française, il était plus avantageux pour lui de transformer la France toute entière en état satellite que de créer d'autres entités étatiques.

L'intérêt d'Hitler, c'est-à-dire de l'Allemagne nazie, je ne parle pas de l'Allemagne traditionnelle qui est différente, était d'avoir la France entière comme alliée.

YEB - Comme il avait intérêt à ce que l'Angleterre soit une alliée de l'Allemagne.

20

guenn-ha-du

YF - Egalement; Donc ce n'est pas absolument évident qu'il aurait facilité la création d'un Etat breton, ou d'un Etat satellite breton (parce que c'aurait été aussi un Etat Satellite).

Lorsqu'il a pu envahir des pays comme l'Ukraine, il a fait arrêter tous les membres du gouvernement national ukrainien provisoire, ce qui ne témoigne pas tellement en faveur d'autres entités politiques.

Il a fait toutefois une exception pour la Croatie et la Slovaquie.

YEB - Oui, mais le cas de la Slovaquie était très spécial étant donné que l'Allemagne avait plus ou moins intégré la Bohême-Moravie.

YF - Exactement. Quant à la Croatie, c'était aussi un coin enfoncé dans la Serbie qui était un Etat centraliste.

YEB - Oui, et un Etat tout à fait artificiel.

YF - Il est difficile de refaire l'Histoire, mais il est certain en tout état de cause que si la Bretagne avait été normalement organisée, elle aurait certainement eu des cartes très fortes à jouer au moment de la conclusion d'un traité de paix, en admettant qu'il y eut eu un traité de paix. Il n'y en a toujours pas eu de toutes façons !

YEB - Après ce qui vient d'être dit, croyez vous que la guerre était inévitable ?

YF - Il est certain que Hitler ne voulait pas faire la guerre à l'Angleterre et sans doute le départ de Rudolf Hess avait-il pour but d'essayer de convaincre justement ses milieux dirigeants, d'y mettre fin et de proposer un armistice.

YEB - C'est pour cela d'ailleurs qu'il a sauvé l'armée anglaise à Dunkerque.

YF - Oui, il a sauvé l'armée anglaise, volontairement. Il aurait débarqué avec une division en Grande-Bretagne, il avait le pays à sa merci.

YEB - Absolument. Il a été là encore une fois trompé par son idéologie, ses théories pangermanistes.

YF - C'est ça, l'Angleterre était un rameau détaché de la Nation saxonne.

YEB - Pour en revenir à une question qui nous touche de plus près, j'ai toujours considéré le Maréchal Pétain comme un Jacobin. Pensez-vous que Vichy ait vraiment cherché à régler de façon sincère la question bretonne ? On est frappé de constater que pour les matières essentielles, notamment la langue, il n'a jamais fait de concessions valables; le peu qu'il semblait accorder n'a été que de la poudre aux yeux.

YF - Oui, mais Vichy était une continuation de la France traditionnelle, et ce n'est pas le Maréchal Pétain, ni le Général de Gaulle qui avait à peu près les mêmes conceptions sur l'organisation de la France, qui auraient changé quoi que ce soit.

Qu'on donne certaines libertés aux provinces. Bon ! C'était possible ... C'était aussi dans le plan de De Gaulle qui disait qu'il préférerait avoir affaire à douze gouverneurs de province qu'à 80 préfets et à 80 départements; mais non, l'administration vichyssoise était aussi centraliste dans ses conceptions et dans leurs applications que ses prédécesseurs. Il ne faut pas faire d'illusions, je les ai fréquentés assez pour le savoir. Ils n'auraient cédé comme vous l'avez noté d'ailleurs vous-même, je crois, que parce qu'il y avait un mouvement assez puissant pour les faire changer un peu d'opinion et ils n'ont cédé dans beaucoup d'endroits dans l'Empire colonial français qu'à une certaine force.

Lorsqu'il a existé une force, qu'elle soit militaire ou qu'elle soit seulement psychologique qui puisse infléchir leur politique, mais la France reste, était sous Vichy et était déjà avant un Etat de conception totalitaire, dictatorial. Ce genre d'Etat, ces Empires comme l'était la France, ou la Grande-Bretagne, ou l'Allemagne ne cèdent vraiment parce qu'ils pensent que c'est leur intérêt de céder pour conserver l'essentiel. C'est ça qu'il faut avoir présent à l'esprit.

Lorsque les Allemands sont arrivés et que le coup d'Etat séparatiste a été flocé par la Collaboration et l'Armistice, la politique de l'Etat français est restée la même, celle de lâcher le moins possible de lest aux mouvements centrifuges comme celui que nous représentons.

YEB - Oui. Je suis content que vous ayez employé à propos de la France ou de l'Allemagne le terme d'Empire. On parle toujours par opposition à l'Empire d'Occident, la Chrétienté Médiévale, de l'Éveil des Nations. Mais c'est tout à fait faux. C'est plutôt l'Éveil d'Empires locaux parce la France par exemple, la France de l'Ancien Régime était un Empire, un Empire aussi complexe que l'Autriche-Hongrie, un conglomerat de nationalités. L'Angleterre elle aussi, était un petit Empire, l'Espagne également (je parle naturellement des métropoles et non pas de leurs colonies d'outre-mer).

YF - Incontestablement, tous ces grands Etats étaient des Etats à vocation impériale, et la seule chose qui pouvait les arrêter c'était l'autre Empire qui se développait selon les mêmes lignes, suivant les mêmes procédés.

YEB - On voit quand même une différence cependant, c'est que l'Empire d'Occident n'a jamais manifesté cette volonté forcée d'unification, linguistique et autres, qui a été celle des pseudos Etats-nations, surtout la France.

YF - Oui, mais n'oubliez pas quand même que jusqu'en 1890-1900, la politique d'éducation comme on dit maintenant, en Grande-Bretagne, était aussi très anti-galloise; elle n'admettait pas l'enseignement du gallois. Cela a changé peu à peu, et cela a pu changer justement en Grande-bretagne, parce ce sont les autorités locales, les comtés, les

21

gwenh-ha-du

petites divisions administratives qui étaient les maîtres de l'enseignement, alors que ce n'est pas le cas en France qui a un système centralisé.

C'est la conception jacobine, cela n'existe nulle part ailleurs. Je cite souvent la parole de Napoléon qui s'y connaissait en Empire ! Un de ses généraux issu de l'idée révolutionnaire se plaignait que ses Alsaciens parlaient allemand. Il lui avait répondu : "Mais qu'est-ce que cela peut vous faire, du moment qu'ils savent en français !" C'est tout à fait typique !

YB - Conception jacobine. Cependant si la France monarchique n'a pas persécuté la langue bretonne, elle a tout de même, à partir de François Ier, persécuté l'occitan. C'est un précédent, même si par ailleurs elle s'est montrée assez large ou dédaigneuse des autres langues parlées dans le royaume.

YF - L'occitan était parlé par la moitié de la France actuelle.

YB - C'était sans doute là le problème. Je me remets en mémoire les réflexions de Jean de La Fontaine au cours d'un voyage qu'il fit dans les pays occitans, s'étonnant de ce que partout en Europe, il arrivait à se faire comprendre en parlant français, sauf justement dans cette partie du royaume de France.

YF - Exact. Le Maréchal Pétain qui, vous savez, recevait des sollicitations de la part de nous tous et de beaucoup de parlementaires bretons, à l'époque pour construire la "province de Bretagne" n'était pas défavorable à l'enseignement de l'histoire de Bretagne, mais il était hostile à l'enseignement de la langue parce qu'alors qu'il était colonel du régiment en garnison à Quimper, quand il se promenait à cheval, il n'arrivait pas à se faire comprendre pour demander son chemin.

YB - Oui. On m'a dit que cela lui avait occasionné quelques ennemis au cours d'une manœuvre.

YF - C'est pourquoi nous avons obtenu relativement facilement du Maréchal et de Vichy l'enseignement de l'histoire, avant même que le Comité Consultatif soit créé, mais on n'a pas obtenu celui de la langue.

YB - En outre, il faut rappeler une décision de Vichy tout à fait anti-bretonne et dont nous subissons encore les conséquences, c'est la séparation de la Loire-Atlantique.

YF - Là encore, le Maréchal n'avait pas d'idées bien précises. Il disait aux Nantais que leur ville serait la capitale; aux Rennais, il disait la même chose. On ne savait pas très bien à quoi s'en tenir ! Mais il est certain que la "partition" de la Bretagne a été une manœuvre volontaire de son administration qui était restée jacobine et qui voyait là, certainement un moyen de diluer un peu plus le particularisme breton. C'est pour cela que je dis que l'administration de Vichy n'était pas différente dans ses conceptions des autres administrations françaises, que ses conceptions n'étaient pas différentes non plus des conceptions actuelles, malgré la réforme régionale qui a apporté tout de même certaine amélioration mais reste bien insuffisante.

YB - C'est plutôt une déconcentration qu'une décentralisation.

YF - Oui, en ce sens qu'on a transféré beaucoup de charges mais peu de ressources.

YB - Juriste de formation, et d'autre part ayant vécu longtemps en Irlande qui est une véritable démocratie, vous croyez vraiment en la légalité au point que cela vous a amené à commettre au cours de votre vie des imprudences sachant que l'on ne pouvait légalement rien vous reprocher, ce qui a abouti à votre arrestation. Croyez-vous encore que la France est un état de droit ?

YF - C'est un état de droit, théoriquement tout au moins, mais qui fait bon du droit dans des périodes exceptionnelles de crise ou lorsque ses intérêts s'opposent absolument au droit. C'est pour cela qu'une partie de ma politique actuelle, sur le plan européen, est d'essayer, avec l'ensemble des peuples d'Europe de toutes façons, d'enserrer les grands Etats comme la France, qui sont assez tentés justement de dérailler dans un réseau d'obligations internationales afin que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme soit appliquée en tout état de cause, que la Convention sur la Protection des langues et des Cultures minoritaires le soit notamment, et que la France sera toujours la dernière à accepter cette diminution de sa souveraineté.

Pourquoi suis-je resté en 1944 ? Volontarisme. C'est parce que je pensais que l'on pouvait essayer quand même, d'abord de conserver le "Comité Consultatif", d'assurer des entretiens avec les nouvelles autorités régionales et, le cas échéant, avec les Américains qui étaient en Bretagne aussi. Mais évidemment ça n'a pas réussi, il faut bien le dire ! Ce que cela m'a coûté ? ... Cela m'a coûté une année de prison avant d'être obligé de disparaître à mon tour pour éviter les injustices commises par les "Cours de Justice". Il n'y avait aucune raison de m'arrêter sinon que j'étais un danger pour l'unité et l'indivisibilité de la France, qui était la doctrine du gouvernement français nouveau comme elle était celle de l'ancien. Il ne faut pas se faire d'illusions. C'est une politique qui est invariable, "immuable" comme disent les Anglais; on ne peut pas la changer. C'est là le grand drame : il existe toujours !

C'est pour cela véritablement qu'on m'a arrêté en 1944. On ne pouvait accrocher aucun fait de "collaboration" à ma personne, de telle façon que nous n'avons pu qu'être acquittés, moi et beaucoup d'autres militants bretons, dix ans après.

555555 A SUIVRE 555555

Interview de Yann FOUERE à Evran le 04/11/88
réalisé par Yann BOUESSEL du BOURG

22

gwenh-ha-du

LA GUERRE DU DROIT ???

La Bretagne n'a pas la vocation à la guerre.

Systématiquement, tous les conflits mondiaux qui ont ensanglanté notre vingtième siècle dit civilisé, lui ont été éminemment funestes. La première guerre mondiale déclenchée, préparée de longue date par les gouvernements "alliés" et en premier lieu Poincaré - l'homme qui rit dans les cimetières - lui a coûté 240.000 morts, et une francisation forcée. Après quatre années dans les tranchées, les conscrits bretons, et mélangés aux soldats français étaient revenus de bons citoyens de "l'une et indivisible", nivelés, franchouillardisés, déculturés, anéantis. Et pour quoi ? Pour quel bénéfice ? Les centaines de milliers de nos compatriotes tombés dans les fondrières du Chemin des Dames et autres hauts lieux de l'étrépage européen étaient morts pour rien, Car la "guerre du droit", si elle avait eu le mérite de démembrer l'Empire honni des Habsbourg, créant ainsi les Etats nouveaux de Tchecoslovaquie, Pologne et Yougoslavie qui contenaient en germe une multitude de problèmes ethniques et nationaux d'où devait naître la deuxième guerre mondiale, avait délibérément et systématiquement déçu tous les espoirs des nations opprimées par les Etats alliés. 240.000 des nôtres étaient morts pour rien, dans la fange et la boue de Verdun. Pour une guerre civile européenne qui n'avait servi que l'impérialisme des Français, des Britanniques et des Russes, (qui, eux, devaient s'en rendre les doigts).

Le Marquis de l'Estourbeillon, qui avait voulu, à Versailles exposer les problèmes de la Bretagne et ses justes revendications, s'était vu opposer une fin de non-recevoir. Humilié, rejeté comme un malpropre, un mendiant ou un criminel. Les Irlandais non plus, n'avaient rien reçu, que les bombes, l'internement et l'exécution des meilleurs des leurs, en même temps que les insultes d'un monde dit "civilisé".

Bon gré, mal gré, le mode s'était calmé et tous les hommes de bonne volonté juraient bien qu'on ne les y reprendrait plus. Jaurès, Caillaux, et tous ceux qui s'étaient opposés à la grande boucherie, après tout, n'avaient peut être pas été assassinés ou déshonorés pour rien, puisque l'on jurait que c'était la "dernière", que les hommes étaient tous des frères, et puisque le président Wilson avait eu la bonne, l'excellente idée de créer la Société des Nations. Les tribulations étaient bien gardées par une police internationale. Chacun n'avait qu'à bien se tenir. Mais dans l'euphorie des "années folles" et l'insouciance de l'après-guerre, des plaies jamais cicatrisées continuaient de s'infecter.

La rigidité d'un traité inique contenait en germe le second conflit mondial que l'intraitabilité des Français allait encore précipiter.

Septembre 1939. Malgré tous les efforts de Chamberlain pour éviter la tuerie, la deuxième boucherie mondiale éclate, à côté de laquelle la guerre de 14 allait sembler une plaisanterie, une répétition d'opérette.

La Bretagne, une fois encore, n'y a rien gagné. Bien au contraire. Le mouvement breton qui, dans son ensemble progressait, du P.N.B. qui renforçait son audience à "Brezoneg er Skol", qui rencontrait au sein des élus un vif soutien, s'est vu écraser globalement par le gouvernement gaulliste de 1945. Le travail réalisé ainsi patiemment par des milliers de patriotes convaincus, qu'ils soient durs et séparatistes comme le trio Mordrel-Debauvais-Lainé, ou modérés et fédéraliste comme Yann Fouéré, s'est vu anéantir pour de longues années. Le soi-disant "collaboration" de quelques uns ayant servi de prétexte magnifiques aux serviteurs du Jacobinisme, pour déclencher à l'encontre des militants bretons une répression aussi sauvage qu'injuste.

On ne le répètera jamais assez.

La Bretagne n'a pas, n'a jamais intérêt à la guerre. A l'issue de chacune d'entre elles, elle se retrouve meurtrie dans sa chair, amoindrie dans son identité, humiliée, écrasée par les souffrances.

Les meilleurs de ses fils morts pour des intérêts étrangers, comme Bleijor, ou fusillés par des belles étrangères.

La Bretagne, par la voix des plus conscients des siens, s'est toujours jointe aux appels en faveur de l'apaisement. En 1914, Louis-Napoléon Le Roux, refusant de servir une armée étrangère, s'exila en Irlande. En 1939, Breiz Atao faisait imprimer des affiches hostiles à la guerre, à l'heure même où la France mobilisait.

En Septembre de la même année, Mordrel et Debauvais refusaient de rejoindre leur régiment.

Il y a tout lieu de croire que la guerre de Georges Bush ne va rien rapporter ni à la Bretagne, ni à l'Europe - Je ne dis pas à l'Occident - car il est bien établi que l'un ne recoupe pas l'autre. L'Europe étant une civilisation plurimillénaire - la nôtre - qu'il nous importe de défendre de toutes nos forces, quand l'Occident n'est qu'un concept abstrait désignant un style de vie plus qu'une étendue géographique et humaine. L'Occident, c'est tout ce qui s'alligne sur les Etats-Unis et l'American Way of Life. Des Papous ou des Inuits, à cet égard, peuvent parfaitement devenir des "Occidentaux" modérés, à partir du moment où ils abjureront leurs modes de vie ancestraux pour se livrer au culte du Dollar et à la consommation immodérée de hamburgers et de coca-cola.

Nul ne sait où la folie destructrice des puissances de ce monde et la furie belliciste des Etats-Unis peuvent nous entraîner, mais il est probable, sinon certain que rien de positif n'en sortira pour la Bretagne et pour l'Europe.

Tous ceux qui, en Europe, avaient le souci de ses intérêts avaient œuvré pour un rapprochement avec le monde arabe.

Benoit Machin, le visionnaire, n'avait-il pas compris, dit et répété que l'intérêt de l'Europe résidait dans une coopération avec le monde arabe. A tel point que, bien qu'ancien ministre de Vichy, il devait devenir après la

23

guenn-ho-du

guerre une sorte d'ambassadeur officieux de la France au Moyen-Orient.

Alors, quelles motivations poussent la France et la Grande-Bretagne dans les bras du "grand frère US" ? Pourquoi nos gouvernements aux ordres de Washington, se montrent-ils si empressés de mettre en péril la vie de millions d'hommes pour la seule satisfaction de la finance internationale et la sécurité d'Israël ?

L'Histoire semble hélas se répéter, sans que les responsables occidentaux en tirent les conséquences. En 39 aussi, le refus absolu de négocier face à Hitler, allait provoquer le déchaînement des forces destructrices. En 39 aussi, la Pologne, soutenue fermement par son allié français, était persuadée de défaire l'armée allemande en quelques jours !!! Gamelin, général en chef de l'armée française, jurait par tous les Dieux que l'armée polonaise allait rentrer dans l'armée allemande, "comme dans du beurre", l'expression est authentique !

Les observateurs du Deuxième Bureau étaient non moins persuadés que le premier coup de canon polack allait voir le régime honni des nationaux-socialistes s'écrouler comme un château de cartes, entraînant dans sa chute les tyrans qui martyrisaient le peuple allemand.

Ainsi la guerre, de souhaitable, devenait inévitable, et malgré les efforts désespérés de Chamberlain, le Colonel Beck, soutenu par le gouvernement français et l'opposition britannique dirigée par l'hystérique Churchill, allait, par son refus réitéré de toute négociation, la précipiter sciemment.

Or, que demandait le Chancelier allemand ? La restitution automatique et arbitraire de tous les territoires allemands attribués à la Pologne dans le butin de Versailles ? Non.

La restitution automatique de la Prusse orientale ? De la Posnanie ? pas même. Il demandait qu'un référendum détermine le sort de plusieurs millions d'hommes qu'un tracé arbitraire avait séparé de la mère-patrie. Pour régler un litige sur une région revendiquée par deux Etats, il proposait que l'on consulte démocratiquement la population avant de décider de son sort. Dans le cas où la population aurait émis le souhait de rester partie intégrante de l'Allemagne, la proposition de la Chancellerie prévoyait l'accord d'un accès routier et ferroviaire à la Baltique pour la Pologne.

Est-ce une monstruosité ? Est-ce une proposition si absurde, qu'elle n'ait eu à Paris aucune oreille complaisante ? On n'objectera que peu importe puisqu'Hitler avait, de toute manière, l'intention d'envenimer l'Europe. Mais ceci n'est qu'un scénario de politique fiction, que rien ne permet d'établir. Si, en effet il est probable que l'Allemagne nationale-socialiste aurait attaqué l'Union soviétique, d'une part pour contrecarrer les projets à présent établis de Staline d'envenimer l'Europe, et d'autre part par antiochevisme primaire, rien ne permet d'affirmer qu'elle aurait attaqué la France et le Royaume-Uni, pour qu'Adolf Hitler avait un respect aussi immodéré qu'irrationnel.

De la même manière en ce qui nous concerne aujourd'hui, était-il absolument abusque d'envisager un règlement ou au moins une tentative de règlement global de tous les problèmes du Moyen-Orient, y compris le problème de la Palestine et d'Israël ? Que Saddam Hussein ne soit pas un saint, et même qu'il soit un dictateur, personne ne songe à le nier, mais c'est bien le refus réitéré d'un règlement global des problèmes du Golfe, par les Américains et leurs alliés israéliens, qui est responsable du conflit. Faut-il rappeler que, comme en 39, ce sont les Alliés qui ont attaqué ? Et que, comme en 39, ils étaient persuadés de faire qu'une bouchée de l'armée ennemie ...

Quoi qu'il en soit, et en dépit des promesses répétées d'une guerre courte, et en dentelles, il semble que chaque jour qui passe voit s'émousser les espoirs d'un règlement définitif de la guerre du Golfe.

Comme en 39 ... Aujourd'hui, la presse aux ordres a même été autorisée à annoncer aux publics occidentaux une guerre longue et probablement meurtrière, et pas seulement pour les civils irakiens. Et qui dit guerre longue, dit inévitablement souffrances et cortèges d'atrocités. Des deux côtés.

Les indignations de vierges effarouchées de la presse occidentale face aux agissements de Saddam Hussein, notamment relativement aux "boucliers humains" prêtent à sourire lorsqu'on sait que les Soviétiques, à l'époque grande amie de Roosevelt et des Américains, qui les ravitaillaient en armes et en matériel, attachaient sur chacun de leurs chars, des femmes allemandes prises dans les villages occupés de Prusse et de Silésie.

Mais l'utilisation immorale de soldats américains comme boucliers n'est rien aux yeux des médias occidentaux en comparaison de l'attaque d'Israël par les missiles irakiens. Il a suffi que quelques skuds tombés sur Tel Aviv provoquent trois victimes parmi la population juive de la ville pour que l'indignation et la stupeur soient à son comble, que sifflent les sirènes humanistes, que les bonnes âmes occidentales rivalisent de cris d'horreur et d'épouvante, et qu'immédiatement on ressorte de derrière les fagots, le spectre des camps d'extermination nazis, etc, etc ... D'ailleurs Saddam Hussein ne porte-t-il pas une moustache douteuse aperçue jadis de l'autre côté de la ligne Siegfried ?

C'est faire bien peu de cas des 21 victimes palestiniennes tombées en Décembre dernier sous les balles de la police israélienne, comme des milliers de victimes civiles irakiennes probablement enfouies sous les milliers de tonnes de bombes américaines.

Va-t-on, encore une fois ériger un tribunal de Nuremberg qui ne condamnerait que les crimes de guerre du vaincu ?

Le bombardement de Dresde, avec ses 250.000 femmes et enfants carbonisés par les bombes au phosphore des Anglo-Américains était-il un exemple d'humanisme ?

Quand donc les médias occidentaux cesseront-ils de diaboliser l'ennemi pour évaluer enfin que le principal coupable des boucheries, c'est la guerre, et par dessus tout, la guerre moderne et démocratique du XXème siècle ?

Et quand cessera-t-on de croire à la guerre fraîche et joyeuse, la guerre en dentelles, au nom de laquelle on continue d'envoyer des innocents au charnier ?

guenn-ho-du

N'est-il pas évident que chaque guerre entraîne une ascension dans la violence des deux côtés des belligérants et que telle action entraîne une répression qui, à son tour, entraîne une autre ? Était-il absurde de prévoir qu'il en serait de même de l'Irak comme du Viet-Nam, de l'Indochine, de l'Algérie ou de l'Allemagne ?

N'était-il pas prévisible que la France qui, au début du conflit prétendait limiter son action à la libération du Koweït, donc à un "objectif noble", ne se laisse entraîner, par un processus vicieux comme le monde, d'engrenage de la violence, à justifier peu à peu, son action sur le territoire propre de l'Irak, puis sa collaboration à l'écrasement du régime irakien, puis probablement dans un avenir assez proche, à l'écrasement du peuple irakien et au démantèlement de l'Irak, lorsque la "diabolisation" de l'ennemi du "Bien", sera enfin menée à terme. L'ennemi posé en tant que "mal absolu", quoi de plus normal que de tendre tous les efforts du conflit vers sa destruction systématique, son anéantissement ? Car la "logique" de guerre, c'est bien cela, depuis Néanderthal, malgré les discours moralisateurs du Nouvel Ordre Mondial. A la différence qu'une masse n'a encore jamais provoqué de catastrophe écologique majeure. Et que la guerre à l'épée n'a jamais anéanti de manière abstraite et inhumaine des foules d'innocents comme tel fut le cas à Dresde ou à Hiroshima. La guerre moderne, qu'on se le dise, c'est de la monstruosité à l'état pur.

On avait cru que l'homme, par les bienfaits de l'éducation, serait enfin devenu plus raisonnable. On avait cru les vieux mythes remis dans les greniers des grands parents entre les masques à gaz et les vieux fusils mitrailleurs. On avait cru que, grâce aux moyens de communication hypersophistiques, aux satellites, à la TV, etc ... le citoyen moderne accéderait à une plus grande information, en même temps que son esprit critique se développerait ... Et on s'aperçoit avec stupeur que c'est exactement, strictement le contraire qui se passe.

Que la télévision française diabolise un homme, un parti ou une doctrine, ceci pendant quelques semaines et l'on s'aperçoit que le bon Français moyen envoie intellectuellement. Comme en 14. Comme en 39. Comme toujours.

On avait cru les vieux démons exorcisés, et on s'aperçoit qu'ils reviennent au galop dès que la presse orale ou écrite les sollicite. Et avec quelle délectation les masses s'abandonnent elles à leurs charmes. En 14, on racontait à qui voulait l'entendre que les Allemands coupaient les mains des enfants belges. On e su plus tard qu'il ne s'agissait que de racontars et de propagande de guerre. Cela n'a pas empêché, après la deuxième guerre mondiale, en dépit des démentis des historiens révisionnistes, une extension foudroyante de la littérature concentrationnaire, pour en arriver récemment à interdire le doute, par un subtil paragraphe de la loi "Gaysot".

Les bonnes âmes occidentales se sont oftuquées en Décembre 1989, des horreurs du monstre des Carpathes, l'abominable Ceausescu, réincarnation grandiloquente de Vlad Dracul. Il avait sauvagement, organisé le "génocide" de Timisoara, massacré des innocents, femmes et enfants compris, dans les hôpitaux de la ville.

Il devint, en quelques jours, le bête noire de l'opinion publique tenue en haleine. Jusqu'à son procès et son exécution sommaire.

On apprit par la suite que tout n'était que manipulation, théâtre, coup monté et désinformation ...

Mais qu'à cela ne tienne, il suffit à l'opinion que l'on désigne un nouveau tyran pour qu'elle reparte au quart de tour, oubliant les félonies de la veille. L'affaire Barbie éteinte, Ceausescu et sa sinistre compagnie six pieds sous terre ... Reste Saddam Hussein. Au monstre des Carpathes, au boucher de Lyon, succède au hit parade des empoisonneurs publics, l'internal "bourreau de Bagdad". Que ne dit-on pas de lui ? Qu'il aurait massacré des enfants par wagons entiers, torturé des femmes et fait exécuter ses plus proches collaborateurs ?

Peu importe, ce dont la presse va l'accuser, il est évident que personne ne songera une minute à vérifier les informations puisque de telles accusations servent le jeu du "Nouvel Ordre Mondial".

Il est plus probable que le grand Satan irakien aille promptement rejoindre le panthéon des tortionnaires publics et des cancre de l'humanité. On s'empresse de lui faire une place de choix en tre Génis Khan et Adolf Hitler. Mais c'est plus certainement la première place sur le podium de l'ignominie, que les bonnes consciences occidentales lui réservent. Et pour cette gigantesque mise en scène affublée des oripeaux d'une croisade "démocratique" n'est-il pas question, une fois de plus d'organiser, à grands coups de pub médiatique, un énorme "procès de Bagdad", l'accusé est réglé d'avance, l'"Occident" et ses "maîtres à penser" raffolent de ce genre de politique spectacle, et l'homme idéal est réglé d'avance, l'"opinion" ? D'un côté le "mal absolu" qui arborait tenté le masque d'un nationalisme hideux, tenté celui du "fanatisme" religieux, et de l'autre, un système idéal baptisé du grand nom de "démocratie", l'"American Way of Life", la suppression à long terme des conflits, par la réduction des différences, le nivellement, le cosmopolitisme vécu comme idéal de société, l'homme gris uniformément présent sur la planète, devant glotonnement son hamburger-coca cola, devient le deux millièmes épisode de son feuilleton préféré : Dallas ou Dynastie, au choix.

D'un côté le monstre horrible, en l'occurrence, l'Arabe, obscurantiste par définition, énonçant son Coran; de l'autre, un espèce de saint moderne, tour à tour Rambo, ou Superman, défendant le "Bien" partout où il est menacé. Damage simplement que ses instruments de persuasion n'aient que peu évolué depuis 1945, au choix : les bombes au phosphore, la bombe atomique, la bombe au neutron, ou bien, la noyade sous les milliers de tonnes de bombes volées par les fortresses volantes B 52.

Ainsi, n'est-il pas tout à fait légitime que le monstre assoiffé de sang, Saddam Hussein comparaisse devant un tribunal international, pour crime contre l'humanité, selon une vieille méthode qui continue à faire recette, tandis que Bush, paré de l'étoffe et des lauriers des héros, recevra, en toute bonne logique occidentale, le Prix Nobel de la Paix ? On l'a bien attribué à son complice Gorbachev ?

Ainsi tout rentrera dans l'ordre, et tout ira pour le mieux dans le meilleur des mondes "occidentaux" possible.

bles ...
 Mais si Bush-Rambo se décide à aller guerroyer pour le droit des peuples, certains vilains esprits seraient en droit de lui demander qu'il aille le défendre PARTOUT de la même manière et avec la même conviction, au risque d'y perdre son crédit.

Mettons-le à demeure d'adresser à son ami Gorbatchev le même ultimatum qu'à Saddam Hussein, et d'envoyer ses marines libérer les Pays baltes. Demandons lui d'écraser Israël sous des milliers de tonnes de bombes pour libérer la nation martyre des Palestiniens.

Attendons-le en Irlande du Nord, où il ne manquera pas de ridiculiser l'armée britannique. Et enfin, attendons de pied ferme ce grand libérateur, ici, en Bretagne, en Corse, en Flandre, en Alsace, car c'est sûr, il viendra aussi nous délivrer des tourments que nous inflige le grand Satan Mitterrand, suppléé par ses sbires.

Car ce n'est, en toute logique, que lorsqu'il aura apporté la "Liberté", le "Bien" et la "Paix" partout où les grandes et éternelles "valeurs" de la "Démocratie" sont bafouées que Bush-Rambo pourra enfin profiter d'un repos bien mérité. Et alors, alors seulement, nous irons rire dans le public du Tribunal international qui jugera une belle brochette de "criminels", car aux côtés de Saddam, comparaitront, Thatcher et son successeur, Gorbatchev et ses hommes de main, Itzaac Shamir et Menahem Beghin, et bien sûr, Mitterrand, Chirac et tous ceux qui se sont souillés comme d'une guigne, du "droit des peuples à disposer d'eux-mêmes".

Ah ... J'oubliais que le 19 Décembre 1990, les Indiens, les seuls vrais dépositaires du sol américain, en terme de droit historique, ont commémoré le massacre délibéré de centaines de femmes et d'enfants Sioux, à Wounded Knee, par l'héroïque armée américaine ...

Thierry GWINGOREL

COMMUNES ET ECARTS DE LA FRONTIERE BRETONNE

Diverses municipalités ont entrepris de signaler l'entrée en Bretagne par des panneaux spéciaux. Une telle signalisation, qu'il souhaitait bilingue, était on s'en souvient l'une des idées chères à Raffig TULLOU. Voici une liste de quelques toponymes frontaliers et de leurs équivalents en breton (révisés ou établis d'après les données étymologiques). A nos lecteurs de les faire entrer en usage.

- | | |
|---|---------------------------------------|
| Du Nord au Sud : | Bourgneuf en Retz : Bourc'hnevez-Reez |
| Roz sur Coesnon : Roz-Koesmum | Bouin : (Enez-)Bowen ou Enez-Aour |
| St Georges de Grehaigne : Sant-Jord-Erann | La Garnache : Gwarnesk |
| Scougal : Solgal | La Guerche : Gwerc'h |
| La Fontenelle : Feunteunell | Rannée : Ranneg |
| Antrain : Entrain | Eancé : Anzieg |
| St Owen de la Rouarie : Sant Owen Ar Roueri | Villepot : Gwilbod |
| Coglas : Gogleiz | Châteaubriant : Kastell-Brient |
| Le Farré : Ferrez | Juigné : Yaoueneg |
| St Georges de R. : Sant Jord-Restenbood | St Julien de V. : Sant Sulian Gwent |
| Louvigné du Desert : Louviniq An Dezerzh | Vritz : Gweriz |
| Landéhan : Landehan Ar C'hoed | St Mars la Jaille : Sant Meurzh-Gelih |
| Le Loroux : An Oraour | Maumusson : Malvuzon |
| Fougères : Felger | Belligné : Belnieg |
| La Chapelle-Janson : Lan-Yanzun ou Chapel-Yanzun | La Ch. St Sauveur : Lan selver |
| Fleurigné : Fluriniq | La Fresne : Freen |
| Dompiere du C. : Domper An Hent | Montrelais : Moustarlez |
| Châtillon en Vendelais : Kastellun-Gwerial ou Kastell-Inowenn | Ancois : Ankeniz |
| Princé : Prinzieg | Varades : Gwarezda |
| Montautour : Montauter | Barbechat : Barc'hazh |
| Vitré : Gwizhuriq | La Renaudière : Reveoder |
| La Chapelle-Erbrée : Lan Ervoreg | La Regrippière : Skoblan |
| Bréal s/s V. : Broel-Gwizhuriq | Mouzillon : Mozilun |
| Mondevert : Mondeverzh | Clisson : Klizun |
| Argentré du P. : Arc'hantred | Boussay : Beuzieg |
| Le Pertre : Perzh | Gégné : Gestiniq |
| Broelles : Broel-Arc'hantred | St Hilaire : Sant Eler |
| Gennes s/s Seiches : Genn-Sew | Renucillé : Ruvelieg |
| Moutiers : Mouter | Vieilleigne : Hanwinieg |
| Avelles : Aval-Sew | Montbert : Monteberzh |
| St Etienne de Mar Morte : Sant Steven Mornarv | Geneston : Genestun |
| Machecoul : Maskol | Légé : Levieg |
| Fresnay : Freneg-Reez | Touvois : Tolwe |
| | St Colomban : Sant Koulman |

PETITES ANNONCES

LECTEURS DE "GWENN-HA-DU" ...

Complétez votre collection en acquérant les N°s qui vous manquent.
 Disponibles à partir du N° 42.
 Les 6 Numéros port payé : 50 francs.

FEDERALISTE FLAMAND désire compléter sa documentation. Recherche N°s Revues suivantes:
 "NOTRE FLANDRE", "LE BEFFROI DE FLANDRE", "DE TORREWATCHER" (LE GARDIEN DE LA TOUR), "NOTRE FLANDRE" (Années 50/60). Ecrire à notre Camarade, il répondra à toutes propositions. Philippe AMEU 109, Rue Belle Rade 59240 DUNKERQUE WESTHOEK.

Désire vivre MA RETRAITE EN ILLE-ET-VILAINE, je recherche LOCATION MAISON DE PLAIN-PIED 4/5 Pièces, Confort, Garage ou Appentis Région SAINTE-MARIE, LANGON, GRAND-FOUGERAY, BAIN-DE-BRETAGNE, MESSAC, GUIPRY, PIPRIAC, MAURE-DE-BRETAGNE, GUIGNEN, LA CHAPELLE-BOUEZIC.

URGENT

Faire offre à M. et Mme Roger CLEMENT La Rivière de Parignac 44130 - FAY-DE-BRETAGNE.
 DESSINS, EAUX-FORTES, ILLUSTRATIONS, PEINTURES signés HUMANIN
 Recherche Documentation, Renseignements
 S'adresser à "GWENN-HA-DU"

STAGE POUR JEUNES AGRICULTEURS ET TRAVAILLEURS EN REPUBLIQUE FEDERALE ALLEMANDE

Conditions de participation : être de nationalité française et âgé de 18 à 30 ans.
 Programme : cours de langue - stage de deux à quatre mois dans une exploitation agricole
 Durée totale des stages : 3 à 5 mois.

Ces stages organisés dans le cadre de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse prend en charge les frais de voyage, sur une base forfaitaire, le cours de langue (enseignement et pension complète).

Durant le stage pratique dans les exploitations agricoles, les stagiaires sont logés, nourris et reçoivent un argent de poche.

D'autres stages sont susceptibles d'intéresser : jeunes travailleurs mandés, Compagnons du Devoir, jeunes journalistes, étudiants, etc...

Pour tous renseignements et adresses, s'adresser à "GWENN-HA-DU". Mettre un timbre pour la réponse.

RECHERCHONS Tous Documents ou Ouvrages sur Pays Celtiques et Pays Nantais.
 Coussons, Insignes, petits Drapeaux, Auto-collants. Mêmes Pays.

Ecrire à Monsieur et Madame Marcel ROBIN, Résidence "La Rougette" 1 - 82600 AUCAMVILLE
 Téléphone : 63 64 35 18.

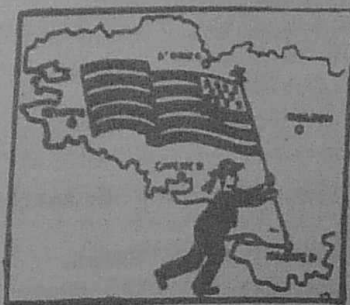
VOUS DESIREZ ETRE INFORME SUR LE COMBAT FLAMAND ?... LISEZ

GEEL EN ZWART

ORGANE DU "VLAAMS FEDERALE PARTIJ" - "PARTI FEDERALISTE FLAMAND"

LE N° : 20 FF - ABONNEMENT 6 NUMEROS / 120 FF - Chèque à l'ordre du PFF/VFP - B.P. 58 59155 - FACHES - THUMESNIL.





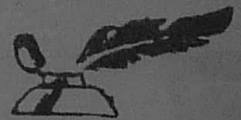
NANTES unité

LE TEMPS DE VIVRE

13, rue S'-Guillaume

22000 ST BRIEUC

Tél : 98.33.06.26



Stourm Ar Brezhoneg



chaque mois lisez

armor

magazine

REVUE DE LA VIE
EN BRETAGNE

directeur : vann poilvet

7 rue saint-jacques

B P 123 Tél. 96 31 20 37

22400 L'AMBALE CEDEX

Abonnement 120,00 F.

c.c.a. 2091 70 Rennes

La Bretagne

Fondée en 1884

30^e année

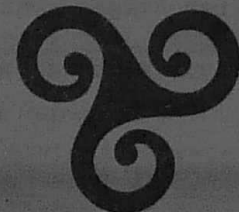
Réelle

22230 Merdrignac

LA PLUS DYNAMIQUE, LA PLUS FEROCE, LA PLUS VIRULENTE
DES TRIBUNES LIBRES.

« Tout ce qui se peut être dit dans le cadre d'un groupement ou d'un autre »

LIBRAIRIE



LIVRES
DISQUES
JOURNAUX

MATÉRIEL &
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
CADEAUX

Breizh

BRETAGNE ET PAYS CELTIQUES

10 RUE DU MAINE - 75014 PARIS - Tél. 43.20.84 60

Métro Montparnasse Edgar Quinet Ganté

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h et de 14h à 18h 50

THORN

la VOIX du PAYS MITAV
REVUE TRILINGUE de L'ASSOCIATION VANT YE
64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ - PËNFAO

Légitimiques gallo-bretonnes. Contes en Parlar
MITAV. Stads des sepaques bretons en L'ASSO-
ciation VANT YE. Histoire bretonne locale. Stads de
sant de famille. Légendes, poésie. Abt: 25F etc.,
à Yann NIKOL 12 rue du GARDIET 44130 BLAIN

votre meilleur soutien

un abonnement à



GWEN HA DU